

LE DEVOIR

Vol. XCIX N° 268

LE LUNDI 24 NOVEMBRE 2008

1.10\$ + TAXES = 1.25\$

JO 2010: les frais de sécurité explosent

La mauvaise planification fait grimper la facture à un demi-milliard pour Vancouver

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les coûts pour assurer la sécurité des Jeux olympiques de Vancouver en 2010 explosent. Le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique annonceront d'ici quelques semaines, probablement avant Noël, que la facture oscille maintenant

autour de 500 millions de dollars, a appris *Le Devoir*. Un montant trois fois plus élevé que les 175 millions planifiés lors de l'obtention des Jeux, en 2003.

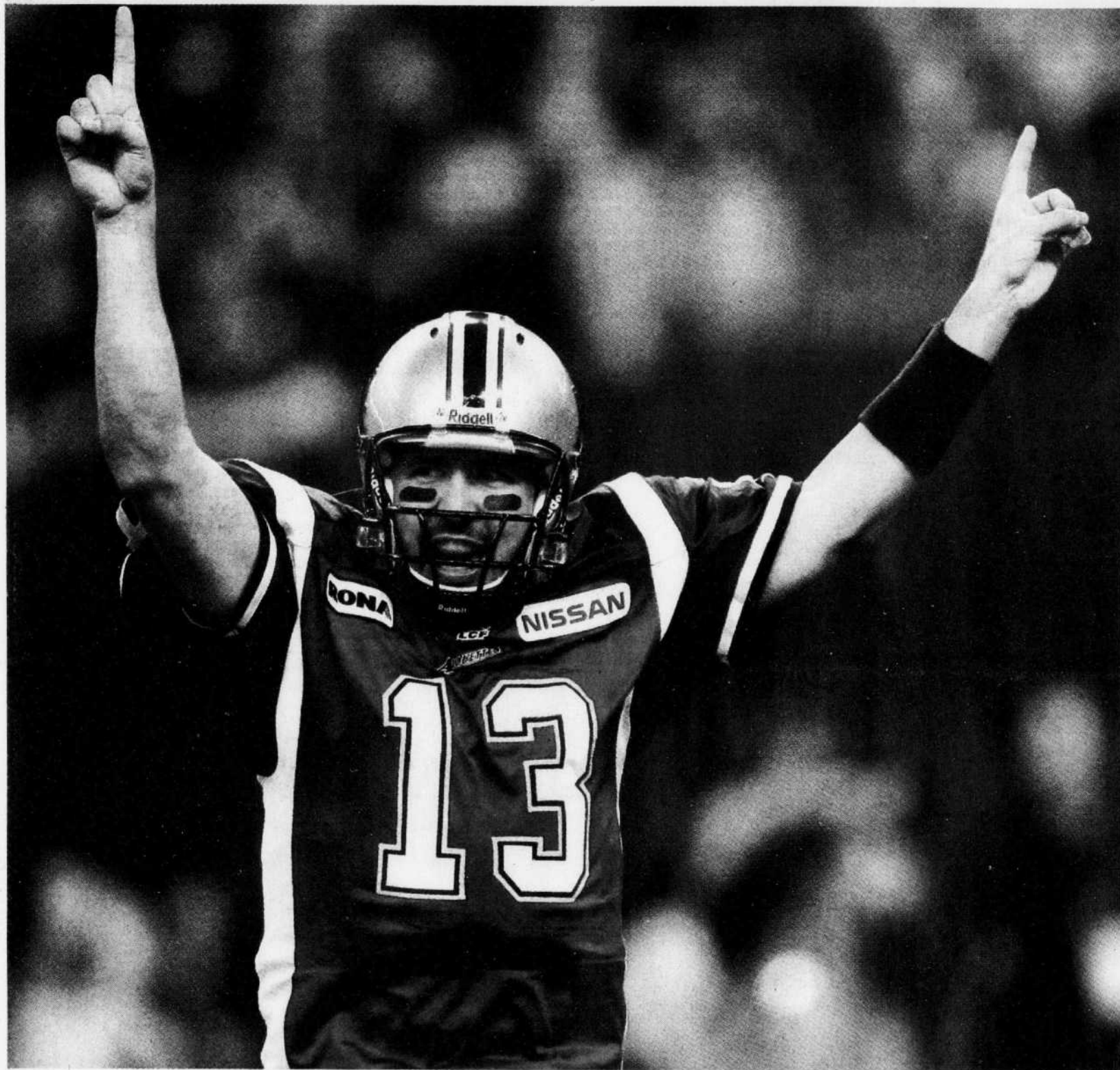
Le Groupe intégré de sécurité — une unité qui rassemble la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les Forces canadiennes, le SCRS et la police provinciale — a remis le printemps dernier un nouveau plan de

protection des Jeux de Vancouver aux deux autorités qui doivent se partager la facture, soit le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Ce plan devait être approuvé en novembre, mais la campagne électorale a retardé les décisions. La GRC, qui dirige le Groupe intégré de sécurité, estime toute-

fois pouvoir faire une annonce sous peu. «On s'attend encore à une réponse des deux gouvernements cet automne, d'ici la fin de 2008», explique Bertrand Paquet, porte-parole du Groupe intégré de sécurité et membre de la GRC en Colombie-Britannique.

VOIR PAGE A 8: VANCOUVER



MATHIEU BELANGER REUTERS

Le quart-arrière des Alouettes, Anthony Calvillo, lève les bras après le touché montréalais réussi en première demie, hier soir, au Stade olympique de Montréal, lors du match de la Coupe Grey disputé contre les Stampers de Calgary.

Bataille rangée pour la Coupe Grey

BRIAN MYLES

L'équipe des Alouettes de Montréal était engagée dans un bras de fer avec les rétifs Stampers de Calgary, hier lors de la 96^e édition de la Coupe Grey disputée au Stade olympique. Au moment de mettre sous presse, à la mi-temps, le score était de 13 à 10.

Le demi Avon Cobourne a inscrit le premier touché du match sur une course de 16 verges au deuxième quart, après que la ligne offensive lui eut ouvert un corridor plus large que le Grand Canyon. Les Alouettes tiraient ainsi parti du seul revirement du match, commis par le quart-arrière des Stampers, Henry Burris. Celui-ci n'en croyait pas ses yeux quand il a lancé le ballon directement entre les mains du second Reggie Hunt. L'interception, coûteuse, a mené rapidement au touché de Cobourne.

Dans les derniers instants du deuxième quart, les Stampers ont entrepris une folle chevauchée qui a réduit la foule, jusque-là bruyante, au silence. Avec des gains de 76 verges, essentiellement par la passe, en deux petites minutes, Burris a démontré l'étendue de son savoir-faire et son sang-froid. Brett Ralph a capté une splendide passe de 20 verges dans la zone des buts pour niveler la marque, preuve irréfutable que les Stampers ne sont pas venus à Montréal pour faire de la figuration.

Plus tôt en début de semaine, les Stampers avaient promis de donner du fil à retordre aux Alouettes, affirmant qu'ils mettraient la défense à l'épreuve autant par la passe que par la course. Auraient-ils menti? Le redoutable demi Joffrey Reynolds a été limité à des gains cumulatifs de 64 verges, mais il a quand même pu arracher plus de 20 verges sur au moins deux jeux.

Les Stampers avaient promis de donner du fil à retordre aux Alouettes en mettant leur défense à l'épreuve

VOIR PAGE A 8: COUPE

■ Le compte rendu complet du match et la chronique de Jean Dion à www.ledevoir.com

LA CRISE FINANCIÈRE

Le Canada risque une «récession technique», reconnaît Harper

■ À lire en page A 2

■ La chronique d'Éric Desrosiers, page B 3



MARIANA BAZO REUTERS

La reprise surviendra dans 18 mois, croient les dirigeants de l'APEC

■ À lire en page B 1

L'ENTREVUE

Le starchitecte de l'échelle humaine

Le Britannique Will Alsop a signé un «manifeste urbain» à Toronto

Alors que Montréal s'enorgueillit tout juste d'avoir déniché son starchitecte, Paul Andreu, Toronto, elle, en a déjà plus d'un. Parmi eux, notons la *canadian star* Frank Gehry, dont on vient d'inaugurer la version renouvelant l'Art Gallery of Ontario; Daniel Libeskind, auteur de la transformation récente du Royal Ontario Museum; et Will Alsop, qui y a même ouvert un bureau après la réalisation, en 2004, d'une œuvre phare, le Sharp Centre, annexe flottante, littéralement, de l'Ontario College of Art & Design (OCAD).



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'architecte britannique Will Alsop, photographié au Centre canadien d'architecture, à Montréal.

JÉRÔME DELGADO

Dans la course effrénée qu'elles se livrent, les villes du monde jouent désormais la carte de l'architecture grandiose. Pour faire parler d'elles et attirer touristes et billets verts, elles rêvent d'une *dream team* du bâti.

Et pourquoi pas? demande Will Alsop, architecte de Londres et du

monde avec ses bureaux à Marseille, Shanghai et Singapour. Et désormais à Toronto, qui compte déjà sur d'autres de ses œuvres telles que les WESTside Lofts, livrés en 2006, et un complexe pour l'industrie du cinéma, le Filmport, encore à venir. Des réalisations qui entrent dans la catégorie «*icônes*».

«Je ne comprends pas, dit-il, que des gens puissent être contre l'idée de

bâtiments icônes, contre le monde des starchitectes. C'est ridicule. C'est comme être contre l'idée d'avoir des footballeurs de première classe. Si tu possèdes une équipe, tu espères avoir de très bons joueurs, c'est tout.»

Will Alsop est une figure internationale, statut confirmé par le prestigieux prix Stirling, le Booker Prize de l'architecture, qu'il recevait en 2000 pour sa bibliothèque

Peckham de Londres. Il était de passage à Montréal début octobre. Non, assure-t-il, il n'a aucun projet en vue pour nous. C'est le Centre canadien d'architecture qui l'a invité à donner une conférence en marge de l'exposition *Will Alsop: OCAD, un manifeste urbain*, qui arrivait alors à terme.

VOIR PAGE A 8: ALSOP

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 6	Météo.....	B 5
Convergence..	B 7	Monde.....	B 1
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 5
Décès.....	B 5	Religions.....	B 6
Économie.....	B 3	Sudoku.....	B 3
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



LES ACTUALITÉS

Campagne électorale

Force Jeunesse défend le Fonds des générations

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le regroupement Force jeunesse demande aux partis politiques de faire une nouvelle profession de foi envers le Fonds des générations, consacré à la réduction de la dette, et de s'engager à l'adapter aux nouvelles pratiques comptables adoptées par le gouvernement du Québec.

«Présentement, dans la campagne électorale, il n'y a aucun signal de la part des partis politiques que l'équité intergénérationnelle — s'assurer de ne pas laisser un fardeau trop lourd aux prochaines générations — est [l'un de leurs] soucis», a indiqué hier à Montréal le président de Force jeunesse, Jonathan Plamondon.

En dépit du ralentissement de l'économie, le gouvernement doit garder le cap sur les objectifs du Fonds des générations, a martelé Jonathan Plamondon. Le président du regroupement a dévoilé la plateforme de revendications de Force jeunesse, deux semaines avant l'élection.

Le gouvernement québécois s'était fixé l'objectif de ramener le poids de la dette à moins du quart du produit intérieur brut d'ici à 2025-2026. Voué exclusivement à la réduction de la dette, le Fonds des générations est entre autres sources financé par des droits hydrauliques payés par Hydro-Québec ou des producteurs privés d'hydroélectricité. La dette est évaluée à quelque 141 milliards de dollars.

Force jeunesse exige du prochain gouvernement qu'il applique les différentes mesures colligées dans le rapport Bernier pour améliorer la protection des travailleurs atypiques.

Du côté de l'enjeu de la conciliation travail-famille, Force jeunesse «voit d'un bon œil les mesures qui ont été proposées par les différents partis politiques», mais s'inquiète de l'absence de mesures vigoureuses qui raccourciraient à court terme les listes d'attente des centres de la petite enfance.

Le Devoir

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le Canada pourrait glisser dans une «récession technique» dès la fin de l'année, a reconnu hier le premier ministre Stephen Harper, se fiant à une «une série de prédictions» émises par des analystes consultés par le gouvernement.

«Le ministre des Finances a consulté régulièrement des experts du secteur privé [et] il y a plus d'une série de prédictions qui suggèrent la possibilité d'une récession technique à la fin de cette année et au début de l'année prochaine», a indiqué Stephen Harper au cours d'une conférence de presse organisée en marge du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Lima, au Pérou.

«Je suis surpris de ces prévisions, mais je m'étonne davantage de la pression déflationniste que nous observons dans le monde entier. Il s'agit d'un développement préoccupant», a-t-il ajouté. Stephen Harper a laissé entendre — sans aller dans les détails — que la situation pourrait inciter Ottawa à adopter des mesures fiscales «sans précédent» dans le but de stimuler l'économie. «L'économie canadienne reste relativement forte, comparativement aux autres économies du monde industrialisé», a poursuivi M. Harper.

Un mot prononcé pour la première fois

Le ministre des Finances du Ca-

L'opposition craint les compressions à venir

JOAN BRYDEN

Ottawa — Les partis d'opposition craignent que le gouvernement de Stephen Harper ne se serve de la crise économique mondiale pour justifier des compressions motivées par une idéologie néoconservatrice.

Ils scrutent attentivement les prévisions de dépenses supplémentaires, qui doivent être ren-



Le premier ministre canadien, Stephen Harper, est apparu hier revêtu d'un poncho, tout comme ses homologues, à l'issue du sommet de l'APEC, à Lima, au Pérou.

MARIANA BAZO REUTERS

nada, Jim Flaherty, a pour sa part déclaré que le Canada pourrait entrer en récession technique au dernier trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009, hier, lors d'une apparition à l'émission télévisée *CTV's Question Period*. «Nous pourrions très bien être en récession technique lors du dernier trimestre de cette année et du premier trimestre de l'an prochain», a-t-il dit. Il est possible que le Canada se retrouve légèrement sous la ligne lors de ces deux trimestres. M. Flaherty avait jusqu'à présent été réticent à prononcer le mot récession. M. Flaherty a indi-

qué que l'actuel ralentissement de la croissance économique pourrait se traduire par une diminution du produit intérieur brut (PIB) cet hiver et le printemps prochain.

«L'économie américaine est clairement en récession, les autres économies du G7 sont toutes en récession», a affirmé M. Flaherty. «Le Canada se débrouille mieux que tout le monde, mais nous ne sommes pas une île [...] Nous allons probablement voir plus de chômage au Canada.» Le ministre des Finances doit faire le point sur l'état de l'économie, cette semaine, à la Chambre des communes.

Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, avait affirmé mercredi, lors d'un discours à Londres, que l'économie canadienne s'était détériorée plus rapidement qu'il ne l'avait lui-même prévu. M. Carney avait par la suite évoqué pour la première fois la possibilité d'une récession.

Le Canada a évité de justesse une récession technique au deuxième trimestre de 2008, avec une croissance de 0,3 %. L'économie canadienne s'était contractée de 0,8 % au premier trimestre de l'année.

Encore récemment, le Fonds monétaire international prévoyait une récession dans tous les pays développés à l'exception du Canada. Les économistes définissent une récession technique par la succession consécutive de deux trimestres de croissance négative, un scénario que le Canada est parvenu à éviter de justesse jusqu'à maintenant.

Dans une allocution prononcée samedi, Stephen Harper laissait entendre, d'une part, que l'actuelle crise économique internationale pourrait être aussi dangereuse que celle de 1929 et, d'autre part, que la planète devrait éviter de répéter les mêmes erreurs. La Grande Dépression a été causée non pas par l'effondrement des marchés boursiers, mais par des mauvaises politiques gouvernementales, selon M. Harper.

Le Devoir avec La Presse canadienne, l'AFP et Reuters

EN BREF

Le Vatican salue l'héritage des Beatles

Vatican — *L'Osservatore Romano*, organe officiel du Vatican, a une nouvelle fois salué l'héritage musical des Beatles, pardonnant au passage la «fanfaronnade» de John Lennon, qui avait osé affirmer que les Fab Four étaient plus célèbres que Jésus-Christ. Dans son édition

de samedi, le journal rappelle que ces propos, publiés en 1966 dans la presse londonienne, avaient suscité une «profonde indignation», surtout aux États-Unis. Il les impute cependant à l'inexpérience d'un «jeune Anglais de la classe ouvrière confronté à un succès inattendu». *L'Osservatore Romano*, tout comme Radio Vatican, avait déjà marqué vendredi le 40^e anniversaire de la sortie de l'album blanc des Beatles, saluant au passage l'extraordinaire créativité du groupe anglais. — *Associated Press*



CHANTAL HÉBERT

La chronique de Chantal Hébert sera de retour la semaine prochaine.



RDI EN DIRECT SUR L'ÉCONOMIE

CE SOIR 18H30

AVEC GÉRALD FILLION

DEUX RENDEZ-VOUS CLÉS





24 HEURES EN 60 MINUTES

CE SOIR 19H

AVEC ANNE-MARIE DUSSAULT

EN PLUS D'UN RÉSUMÉ DE L'ACTUALITÉ DU JOUR, MICHELLE COURCHESNE DU PLQ, SÉBASTIEN PROULX DE L'ADQ ET FRANÇOIS LEGAULT DU PQ DÉBATTENT DES ENJEUX DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

 EN WEBDIFFUSION SUR RADIO-CANADA.CA/RDI

ÉLECTIONS QUÉBEC 2008

Débat: les chefs préparent leurs attaques

La campagne électorale fait une pause jusqu'à demain: tous les chefs sont maintenant reclus pour étudier leurs dossiers en vue de l'important débat qui les opposera à Québec. Comment chacun se prépare-t-il? Tour d'horizon avec leurs conseillers.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
ANTOINE ROBITAILLE
ROBERT DUTRISAC

Trois chefs, trois défis, un seul débat: Jean Charest caracole en tête des sondages, mais doit composer avec les déboires de la Caisse de dépôt et placement. Mario Dumont a une bonne expérience des débats, mais sa campagne et son parti semblent moribonds. Et si Pauline Marois-la-recrue connaît bien ses dossiers, elle n'est pas la reine des formules-chocs ni de la repartie.

Depuis hier — samedi dans le cas de Mme Marois —, la campagne électorale est donc au point mort. Les trois chefs préparent frénétiquement le débat de demain soir, dont on espère qu'il pourra donner un élan à une campagne qui ne lève pas.

À l'émission *Les Coulisses du pouvoir* enregistrée jeudi et diffusée hier, Mme Marois indiquait ne

pas être «inquiete», mais certainement «fébrile» en prévision du débat. «J'y vais avec confiance, sérénité et une certaine humilité», a-t-elle dit en soulignant que les deux autres chefs possèdent une bonne expérience en matière de débats. M. Dumont en sera notamment à son quatrième.

Mme Marois «connaît le calibre et la qualité de ses adversaires», dit un membre de l'équipe de conseillers qui la préparent pour le débat. Les «qualités de débater» de Jean Charest et la «facilité de repartie» de Mario Dumont seront de gros obstacles pour le chef du PQ, qui n'est ni la meilleure oratrice ni une experte des formules-chocs.

Pauline Marois table donc sur sa «grande connaissance des dossiers» pour séduire l'auditoire (le PQ tire de l'arrière par 11 points par rapport au PLQ dans la course, selon les derniers sondages). C'est une pédagogue, souligne-t-on. Elle aime expliquer les choses clairement. «Pour que tout soit bien compris», mais il y

a un risque: le temps est compté dans un débat et il s'avère primordial d'être concis, précis et limpide.

Chez ses conseillers, on reconnaît que Mme Marois devra donc «essayer d'être plus succincte». Les thèmes sont étudiés en «entonnnoir», de manière à réduire la masse d'informations à quelques phrases-clés autour desquelles on articule le message.

Au sein du PQ, on s'attend évidemment à ce que Jean Charest et Mario Dumont attaquent Mme Marois sur son bilan ministériel. À cet égard, «les réponses sont prêtes», dit-on. Mme Marois se prépare avec une équipe de six conseillers comprenant notamment Eric Gamache, Eric Bédard, Nicole Stafford et Christiane Miville-Deschênes.

Mme Marois prendra tout de même quelques heures aujourd'hui pour aller dans sa circonscription de Charlevoix. Elle tiendra un court point de presse.

Pas de lapin pour Dumont

Mario Dumont s'est pour sa part enfermé hier après-midi dans une suite d'un grand hôtel de Québec avec quelques proches conseillers, dont Jean-Nicolas Gagné, Nicolas Mazellier et Alain Sans-Cartier.

Dans son camp, on s'est montré discret sur la perspective de faire un autre coup de théâtre. «On prépare le débat avec assiduité», a répondu de manière sibylline un de ses conseillers, hier. Au débat de

reçu la note de service le matin même du débat. Par conséquent, selon lui, on ne peut pas vraiment préparer «ce genre d'affaire-là». En 2008, ce type de stratégie violerait de toute façon le règlement.

La formule du débat présenté demain sera semblable à celle du dernier débat fédéral. Les questions seront posées par des citoyens.

2007, le chef adéquate avait dévoilé une note de service du ministère des Transports datant de juin 2004 et qui soulignait des problèmes graves aux «assises» du pont de la Concorde, qui s'est affaibli en septembre 2006, faisant cinq morts.

La note précisait qu'il fallait soumettre l'ouvrage à une «surveillance exceptionnelle». Mario Dumont avait alors pourfendu le premier ministre: «Votre gouvernement avait été alerté!», «Vous avez caché cela aux Québécois». M. Charest avait qualifié la manœuvre de «lapin sorti d'un chapeau».

Hier, M. Dumont a souligné qu'en 2007, c'était «arrivé par hasard». Il a toujours prétendu avoir

Cette fois-ci, M. Dumont dit qu'il se concentrera sur les promesses non tenues du chef libéral en santé et talonnera les deux autres partis sur leurs promesses qu'il juge excessives.

Charest, la cible

Le chef libéral, Jean Charest, s'attend d'ailleurs à être la cible de ses deux adversaires. Il s'est plaint, hier, des «attaques négatives et très personnelles» dont il a été l'objet depuis le début de la campagne.

La préparation au débat du chef libéral, aujourd'hui et demain, sera simple, a-t-on indiqué dans son entourage. Il n'est pas question de faire des simulations, avec décor, podium et interlocuteurs qui incarneraient ses adversaires. Une toute petite équipe entourera le chef, dont son directeur de campagne, Michel Bissonnette, et son attaché de presse, Hugo D'Amours.

Hier, Jean Charest a mentionné que, contrairement à 2007, il fera beaucoup de lectures pour rafraîchir sa connaissance des dossiers. Il ne cherchera pas à porter un grand coup comme il l'avait fait devant Bernard Landry en 2003, quand il avait utilisé une déclaration faite par Jacques Parizeau le jour même du débat. Ce fut un cas fortuit et personne ne pouvait prévoir que Bernard Landry n'était pas au courant des propos de M. Parizeau.

À ses yeux, le débat est une des rares occasions pour les chefs politiques de s'adresser directement, sans le filtre des médias, à la population. Le chef libéral veut avant tout livrer son message. «Je veux me concentrer sur ce que je veux dire aux Québécois, a-t-il dit. Mon défi, et celui de mes adversaires, c'est de dire: "Voilà les idées que je défends." Il n'y a pas de formule magique pour ça dans le fond.»

La formule du débat présenté demain sera semblable à celle du dernier débat fédéral. Quatre grands thèmes ont été choisis, et les questions seront posées par des citoyens. Des débats un contre un et d'autres collectifs suivront.

Le Devoir

L'affaire de la Caisse de dépôt

Dumont revient sur l'épisode de la girouette

ANTOINE ROBITAILLE

Scott-Jonction — Mario Dumont n'a toujours pas digéré l'épithète de «girouette» que lui a accolée Jean Charest il y a un an, lors d'un débat sur la Caisse de dépôt et placement (CDP), en chambre. Devant quelque 100 Beaucerons hier, M. Dumont a soutenu qu'à l'époque, au lieu «de faire des farces plates et de crier des noms aux autres à l'Assemblée nationale», Jean Charest aurait dû convoquer les dirigeants de la Caisse et leur demander des comptes. «S'il s'était occupé de l'épargne des Québécois, [...] Ce serait moins pire [sic] aujourd'hui», a-t-il pesté.

À l'automne 2007, les adéquistes s'intéressaient à la Caisse pour deux raisons. D'une part, ils se plaignaient que l'institution n'ait investi que 8 % de ses actifs dans les entreprises québécoises depuis que l'on avait changé sa mission. M. Charest avait alors traité le chef de l'opposition de «girouette», mot qui avait été banni du vocabulaire de l'Assemblée nationale par le président d'alors, Michel Bissonnette. (Ce dernier, un libéral, a vu sa relation avec le gouvernement s'envenimer à partir de cet épisode, ce qui a conduit à son départ cet été.)

C'est le mois suivant que M. Dumont a réclamé que la Caisse dévoile la taille de ses pertes dans l'affaire des papiers commerciaux. Il redoutait «la plus grosse perte financière de l'histoire de la Caisse de dépôt et placement du Québec», près de 4 milliards. (L'ADQ évoque aujourd'hui le chiffre de 30 milliards.)

En commission parlementaire, le président d'alors de la CDP, Henri-Paul Rousseau (il a démissionné ce printemps) s'était voulu rassurant, estimant les pertes de la CDP dans les papiers commerciaux à quelque 500 millions. En chambre, M. Charest, triomphant, se moqua encore du chef de l'opposition officielle, qua-

lifiant ses allégations de «pétards mouillés». Il poursuivit: «Aujourd'hui, va-t-il encore prétendre que c'est vrai, alors qu'encre une fois il s'est planté? Encore une fois, il annonçait la catastrophe», a lancé le premier ministre en qualifiant M. Dumont tour à tour d'«incendiaire», d'«alarmiste qui, de manière inutile et irresponsable», a abordé cette question-là.

Avec une pointe d'amertume, hier, M. Dumont a affirmé que «dans ce dossier-là, [...] l'opposition adéquate a fait son travail complètement, parfaitement... on a eu raison sur tous les points». Il soutient que le «seul drame» pour les Québécois, c'est que l'ADQ n'ait pas été écoutée par le gouvernement.

Séries

Le chef adéquate a comparé hier la première partie de la campagne à une «saison régulière», alors que celle qui suivra le débat de demain s'apparentera aux «séries éliminatoires». Il a soutenu que l'ADQ mènerait bataille contre ce qu'il a appelé le couple «Charest-Marois», qui ont des programmes semblables en santé, pour les familles, pour les écoles et quant à l'augmentation de la dette et le retour aux déficits. Il a dépeint ce «couple royal» comme dansant la «valse des milliards», coupé du peuple, fréquentant les «riches et célèbres».

M. Dumont ne parle plus de former le prochain gouvernement. À la fin de son discours hier en Beauce, il a demandé que le 8 décembre, le Québec se donne «des députés adéquistes qui tous les matins vont travailler pour la population». Un de ses plus anciens députés, Janvier Grondin, élu dans Beauce-Nord a pour sa part lancé: «Mot, ça fait six ans que je suis dans l'opposition, je m'arrange très bien avec ça et je peux vous dire une chose, les citoyens de Beauce-nord n'ont jamais été pénalisés à cause de ça.»

Le Devoir

Mario à Dieu merci: s'il avait su...

ANTOINE ROBITAILLE

Scott-Jonction — S'il avait su que le sketch à l'émission *Dieu merci* allait être diffusé en plein cœur d'une campagne électorale, le chef adéquate n'aurait jamais participé. C'est ce qu'a soutenu hier un des plus anciens députés adéquistes, Janvier Grondin, de Beauce-Nord. «On n'était pas en élection quand Mario a accepté de faire ça, a-t-il rappelé. Je suis certain que vous lui demanderiez la même affaire aujourd'hui, je ne pense pas qu'il le referait en période électorale.»

M. Dumont a enregistré à la fin octobre un sketch d'improvisation à l'émission *Dieu merci* à TVA où il joue le rôle d'un boxeur malhabile, mauvais poète, faible et perdant. Il a été diffusé hier soir (mais on peut le visionner à partir du site *carnetsdu-devoir.com*). On y voit M. Dumont coiffé d'une perruque blonde, arborant un oeil au beurre noir. Depuis près d'une semaine, le chef adéquate a dû expliquer et justifier sa présence à cette émission de variétés.

Le Devoir

DES ARTISTES DANS L'ARÈNE



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

DÉÇU par la mollesse du Parti québécois à défendre la souveraineté dans la présente campagne, le «péquistes de la première heure» Dan Bigras a clamé haut et fort hier son appui à Québec solidaire. «Il va falloir se faire un pays parce qu'on ne pourra jamais dresser Ottawa à envoyer notre argent où il doit être envoyé. [...] Le PQ ne le fait plus. J'en suis très triste», a-t-il lancé. Quelque 250 solidaires en liesse étaient rassemblés au théâtre La Tulipe à Montréal, dont quelques personnalités, notamment l'acteur Paul Ahmarani, la fondatrice d'Équiterre, Laure Waridel, et l'écologiste Daniel Breton. La porte-parole de QS, Françoise David, promet une «pétite surprise» pour le débat des chefs de demain. Mme David n'a pas indiqué la nature de son intervention dans le débat.

La crise économique, une tempête ou une simple brise?

Le cadre financier rendu public par Jean Charest semble contredire les propos qu'il tient sur toutes les tribunes

ROBERT DUTRISAC

L'aval — Sur toutes les tribunes, le chef libéral, Jean Charest, prévient qu'une tempête économique s'abattra sur le Québec. Mais si l'on se fie au cadre financier du Parti libéral du Québec qu'il a rendu public samedi, ce n'est qu'une légère brise qui soufflera.

Le cadre financier du PLQ prévoit une hausse des dépenses de 1,5 milliard en cinq ans, soit une moyenne de 300 millions par an, soit moins de 0,5 % du budget du Québec. En cette période troublée sur le plan économique au dire de Jean Charest, aucun déficit n'est à l'horizon, bien que les promesses libérales fassent augmenter la dette du gouvernement de 1,6 milliard.

La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, s'attend à une croissance familiale en 2009-2010, soit 0,6 %, mais le Québec évitera la récession. «On ne pense pas qu'on s'en va vers une crise économique. L'emploi n'a pas diminué. Les revenus de l'État ne baisseront pas», a expliqué un conseiller du chef libéral. Après une année au ralenti, la croissance devrait être solide en 2010, note-t-on, en citant les prévisions de la Banque du Canada qui entrevoit une reprise marquée après 2009. La croissance prévue en 2010 est de 3,4 % pour l'ensemble du Canada.

Le cadre financier s'appuie sur une croissance moyenne des dépenses de l'État de 4,5 %, le même taux moyen que le gouvernement Charest a affiché depuis 2003. Pour l'an prochain, la ministre des Finances a toutefois établi la cible de croissance des dépenses à 3,2 %.

Les promesses libérales gonfleront les dépenses de 0,3 %. Mme Jérôme-Forget a indiqué qu'elle utiliserait sans doute la réserve pour éventualités de 200 millions qu'elle a mise de côté pour l'an prochain.

De ces engagements de 1,5 milliard, 938 millions portent sur des mesures budgétaires, 485 millions sont des mesures fiscales et une somme de 82 millions couvre la hausse du service de la dette.

Instauration progressive

Jean Charest a indiqué que plusieurs mesures seraient mises en œuvre graduellement. C'est le cas des principales mesures budgétaires que sont l'ajout de 15 000 places en garderie (195 millions), la réduction des ratios élèves-enseignant (200 millions) et l'amélioration des services aux personnes âgées en perte d'autonomie (140 millions).

En revanche, deux mesures devront être mises en place au cours des deux prochaines années parce qu'elles visent à stimuler l'économie à court terme. C'est le cas du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (250 millions) et de l'avance de un milliard à la Société générale de financement (SGF). Cette avance représente des frais d'intérêt de 50 millions par an, soit 25 millions par tranche de 500 millions l'an prochain et l'année suivante. Le cadre financier ne comptabilise que les frais d'intérêt pour un an seulement, on présume donc que ces placements que ferait la SGF dans des entreprises ne seraient que temporaires.

Une des mesures fiscales dont l'introduction risque de ne se faire

que tard dans le mandat, c'est l'exemption de taxe de vente du Québec (TVQ) sur les produits culturels. Les libéraux n'ont prévu que la valeur d'une seule année de cette exemption qui retrancherait 50 millions par an aux revenus de l'État. De même, l'exemption de la première tranche de 10 000 \$ de revenus de travail pour les personnes âgées de 65 ans et plus, une mesure qui prive les coffres du gouvernement de 100 millions par an, n'entrera en vigueur que petit à petit.

Parmi les mesures qui sont financées par la dette, on trouve 250 millions pour les infrastructures du Plan Nord, 196 millions pour le transport en commun dans la région de Montréal, une somme affectée principalement aux trains de banlieue, et 135 millions pour les infrastructures de la capitale nationale.

Le Devoir

EN BREF

Moins de candidats qu'en 2007

Québec — Il y aura moins de candidats lors des élections générales québécoises du 8 décembre prochain que lors du scrutin général de mars 2007. La période de mise en candidature a pris fin samedi et, au total, 651 déclarations de candidature ont été acceptées, comparativement à 679, l'an dernier. C'est le total le plus bas enregistré au Québec, depuis qu'il y a 125 circonscriptions dans des élections générales, soit depuis le 25 septembre 1989. L'Action démocratique, le Parti québécois et le Parti libéral seront représentés dans toutes les circonscriptions. Québec solidaire aura 122 candidats. Le Parti vert suit avec 80 candidats; le Parti marxiste-léniniste, 23; le Parti indépendantiste, 19; le Parti républicain, un. Trente candidats sont indépendants. — *La Presse canadienne*

Prolongement de l'A-30: combien?

Le péquiste Sylvain Simard, qui tente de se faire réélire dans la circonscription de Richelieu en Montérégie, estime que le gouvernement Charest doit faire connaître les coûts des ententes de partenariat public-privé (PPP) pour le parachèvement de l'autoroute 30. L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) révélait la semaine dernière que le ministère des Transports avait payé plus de 26 millions à des consultants privés uniquement pour établir le plan d'affaires du projet. En entrevue hier à *La Presse canadienne*, M. Simard se disait également outré que des entreprises québécoises aient été exclues du projet, et inquiet des surplus de coûts en raison d'emprunts prévus à des taux trop élevés, selon lui. Le député sortant de Richelieu a accusé le gouvernement libéral de manquer de transparence et «de vouloir tout cacher». — *La Presse canadienne*

Le CPQ évalue les promesses

À deux jours du débat des chefs, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a choisi de faire le bilan des meilleurs engagements pris jusqu'à présent par les grands partis politiques depuis le début de la campagne électorale. Le CPQ salue l'engagement des libéraux de diminuer de 136 millions les impôts des contribuables dès l'an prochain, la proposition de l'ADQ de permettre aux médecins de pratiquer à la fois dans les secteurs public et privé de santé, et la position du PQ en matière de fiscalité des entreprises. — *La Presse canadienne*

Le restaurant Le Paris rouvre ses portes

Même chef de cuisine
Même menu même décor

Et toujours la même adresse
1812 Sainte-Catherine ouest
514 937 4898

ÉLECTIONS QUÉBEC 2008

CANDIDATS EN CAMPAGNE

Marie Daraïche dans Chutes-de-la-Chaudière

Une députée sortie de l'ombre

La candidate péquiste mise sur des problèmes très concrets pour convaincre les électeurs

ISABELLE PORTER

Québec — Ancienne attachée de presse de la députée de sa circonscription, la péquiste Marie Daraïche a décidé de sortir des coulisses pour se porter candidate sur la Rive-Sud dans la région de Québec. C'est désormais son visage que l'on voit sur les pancartes électorales tandis que l'ancienne députée, Denise Carrier-Perreault, travaille dans les coulisses.

Passée presque inaperçue depuis le début de la campagne, Marie Daraïche est sûrement l'une des aspirantes les plus expérimentées du parti dans la grande région de Québec.

Mais c'est une expérience acquise dans l'ombre, concède-t-elle de sa petite voix. «*Ça me fait drôle de me voir sur les affiches, vous savez, moi, j'ai l'habitude des coulisses.*»

Assise à ses côtés, l'ancienne députée Denise Carrier-Perreault se réjouit de pouvoir rendre la pareille à son ancienne attachée de presse. «*Ce n'est pas parce qu'on se retire qu'on n'a plus de convictions et qu'on ne travaille plus bénévolement...*», explique celle qui a représenté Chutes-de-la-Chaudière de 1989 à 2003.

La rencontre a eu lieu jeudi dans un restaurant de Charny, en plein cœur de cette circonscription située entre Lévis et Lotbinière. Après plus de deux semaines de campagne, les affiches de la candidate venaient à peine d'être posées. Un symptôme de plus des ratés de l'organisation dans la région.

Mais Mme Daraïche a confiance et arbore fièrement un macaron fait maison sur lequel on peut lire son nom et le slogan «*Expérience, idées, action.*» «*C'est pour que les gens me reconnaissent dans les cocktails et tout ça, parce que, moi, je ne suis pas connue.*»

Après avoir été l'attachée de presse de Mme Carrier-Perreault au début des années 1990, elle a travaillé au sein des cabinets des ministres Jean Rochon et Maxime Arseneau.

C'est la belle époque pour le Parti québécois... Mais en 2003, la circonscription des Chutes est l'une des premières à miser sur l'ADQ en élisant Marc Picard. Deux ans plus tard, Mme Daraïche devient conseillère politique de la nouvelle mairesse de Lévis, Danielle Roy-Marinelli.

Lors des dernières élections, la région de Chaudière-Appalaches donne une gifle au PQ qui se classe troisième partout sauf dans Lévis et Chutes-de-la-Chaudière. Or dans la circonscription de Mme Daraïche, l'équipe de Mario Dumont recueille l'une de ses plus fortes majorités avec plus de 60% des voix.

La candidate concède que la population de sa circonscription a le profil type pour sourire à l'ADQ. «*Il y a eu un vent. C'est peut-être à cause de la population parce qu'on a beaucoup de 29-54 ans*», dit-elle en faisant allusion à la percée des «*radios*».

Lorsqu'elle parle de ses propres enfants, Mme Daraïche résume bien malgré elle la fracture générationnelle qui tiraille son parti. «*Mes filles ont 31 et 28 ans. [...] Elles sont politisées, mais pas de la même façon que moi. Elles ne voient pas la même chose dans la souveraineté. Les chicanes politiques... Ce n'est pas la même génération.*»

Non, assure-t-elle, la circonscription n'a pas rejeté le PQ à tout jamais. Et si la descente aux enfers de l'ADQ se poursuit, Chaudière-Appalaches pourrait retourner à ses anciennes amours. Mme Carrier-Perreault prévoit que la Beauce élirait les libéraux alors que son ancienne circonscription regagnerait le PQ.

«*Les Chutes-de-la-Chaudière, on ne ressemble pas à la Beauce. On ressemble plus à la rive-sud de Montréal. On est en banlieue, il y a un peu d'agriculture, mais c'est plus urbain, plus scolarisé.*»

Quand on lui fait remarquer que le soutien à l'ADQ n'a pas l'allure d'un phénomène passager, Mme Carrier-Perreault nous rappelle ses beaux souvenirs. «*Il faut quand même se rappeler que, lors du référendum de 1995, le comté des Chutes-de-la-Chaudière est celui qui a performé dans l'Est, si on exclut le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ici, le comté a recueilli près de 62% du vote pour le oui. Ce sont des gens politisés et aussi souverainistes.*»

De toute façon, pour convaincre les électeurs, Mme Daraïche mise sur des problèmes très concrets, comme le transport en commun. Le service est bon, mais «*financé de manière inéquitable*», explique-t-elle. «*Nos citoyens paient 30 \$ d'immatriculation. Et sur les deux millions recueillis chaque année, il y a un million qui sert à financer la Rive-Nord. Ça, c'est de l'argent qui ne sert pas à financer notre propre service.*» Le réamé-



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Après avoir été l'attachée de presse de Mme Carrier-Perreault au début des années 1990, Marie Daraïche a travaillé au sein des cabinets des ministres Jean Rochon et Maxime Arseneau. «*Ça me fait drôle de me voir sur les affiches vous savez, moi, j'ai l'habitude des coulisses.*»

nagement de certaines routes est une autre source de préoccupation. Mme Daraïche parle aussi de la construction d'une nouvelle piscine publique.

Parlant de piscine, elle dit «*ne pas compter sur une vague pour être élue*». «*Ça va sonner prétentieux,*

mais je pense que ma personne va faire la différence. Mon expérience. Maintenant, s'il y a une vague, c'est sûr qu'on va en profiter!»

Le Devoir

Olivier Adam dans Mercier

Mettre l'art au vert

Le candidat écologiste joue la carte culturelle pour gagner

FABIEN DEGLISE

La scène n'a pas été écrite. Intérieur jour: elle se déroule dans un café du Plateau Mont-Royal, devenu depuis le déclenchement des élections provinciales le quartier général officieux des candidats du Parti vert du Québec (PVQ) de Montréal. Les accessoires? Une table, deux tasses à café autour desquelles un politicien et un journaliste ont pris place. Pour l'occasion.

Action. Un homme vient discrètement couper court à la conversation. Il y a urgence. «*Dans le fond, deux jeunes filles du quartier songent voter pour Québec solidaire, lance-t-il tout bas par-dessus l'épaule de l'aspirant député. Mais elles ne sont pas totalement convaincues. Dépêche-toi d'aller les voir.*»

Olivier Adam sourit. Ce changement de dernière minute au scénario plaît au jeune producteur de films publicitaires et candidat des verts dans la circonscription de Mercier, qui confirme d'un regard qu'il a bien saisi le changement de cadrage à venir. «*Après tout, elles se sont jetées dans la gueule du loup en venant prendre un café ici, lance-t-il à la blague. Je vais aller leur parler de notre programme.*»

Dans sa journée folle, la pause qu'il s'est imposée pour quelques entrevues avec des journalistes, entre deux séances de montage d'un spot à livrer sous peu, aura donc été plus que profitable. «*J'ai me ça comme ça. Avec le temps qu'il fait aujourd'hui, je n'avais pas vraiment l'intention de faire du porte-à-porte*», lance le politicien en cam-



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC LE DEVOIR

Olivier Adam, 42 ans dit trouver à chaque coin de rue des oreilles attentives à son message, pas simplement écologiste, précise-t-il.

technique reconnaît que cette campagne «*beaucoup d'efforts pour pas beaucoup de résultats*». «*Ici, c'est dans les bars, dans les cafés, dans les associations que l'on ren-*

contre les gens», poursuit-il. «*Et pour moi, c'est là que la campagne va principalement se dérouler jusqu'au 8 décembre.*»

Offrir de «prendre un vert» avec le candidat du PVQ, Olivier Adam

semble avoir compris l'esprit de sa circonscription qui englobe, entre autres secteurs, le quartier du Plateau, célèbre autant pour son plateau-centrisme que pour la jeunesse, l'utopisme et l'engagement social des gens qui le composent. Il s'y présente pour la première fois après avoir participé toutefois à trois autres campagnes électorales «*en trois ans*», souligne-t-il, dans Chambly-Borduas pour les formations écologistes fédérales et provinciales. Et son atterrissage avenue du Mont-Royal n'est bien sûr pas un accident.

«*C'est une décision stratégique, résume-t-il candidement. Je suis le porte-parole des verts en matière de culture, et on est au bon endroit, ici, pour parler de ça.*»

Marier art et politique

Le profil sociodémographique de la circonscription a tendance à lui donner un peu raison. Mercier, détenu actuellement par le péquiste Daniel Turp, talonné de très près lors du dernier scrutin par le solidaire Amir Khadir, affiche effectivement une couleur atypique sur la carte électorale du Québec: près de 30% des électeurs qui vivent dans la région dans le domaine des arts, de la culture, du loisir ou des sciences sociales. C'est le niveau le plus élevé au Québec. À titre comparatif, ce type de personnes représentent 10% de la population de Chauve (le fief de Gilles Taillon, de l'Action démocratique du Québec) ou encore de Vanier (occupé par Sylvain Légaré, de l'ADQ également).

La caractéristique plaît particulièrement au politicien de 42 ans qui, dans cet environnement, dit trouver à chaque coin de rue des oreilles attentives à son message, pas simplement écologiste, précise-t-il d'ailleurs. «*La plate-forme du PVQ est riche en culture aussi. C'est ça que j'explique depuis quelques jours*» avec en tête un des points forts, selon lui, du programme de sa formation politique: l'augmentation du budget de la culture à 1 milliard de dollars par année, financé par une taxe de 20% sur la publicité.

«*Le 8 décembre, j'espère que les électeurs de Mercier vont se souvenir de cet engagement*, dit-il. *Ce serait quand même dramatique qu'ils ne retiennent que la baisse de 70 cents sur le billet de cinéma* [sous l'effet de la mesure fiscale en culture annoncée par les libéraux la semaine dernière].»

Ce milliard, Olivier Adam en parle d'ailleurs comme d'un investissement dans sa campagne qu'il dit mener avec calme et sagesse, sans trop s'éparpiller. «*Il faut que je concentre mon message et mes actions sur le terrain*, dit-il. *Je sors d'une campagne fédérale, je suis un peu essoufflé. Et puis, je travaille à temps plein à une époque de l'année où les contrats sont nombreux pour moi et, en plus, je suis père monoparental.*»

Les conditions ne sont pas forcément gagnantes. Mais Olivier

Adam sait, de toute façon, qu'il ne va pas gagner. «*Je suis lucide, lance-t-il. Je suis loin de la victoire. Mais je suis par contre convaincu qu'à une époque où les idées ne vont pas très bien, les idées du PVQ valent la peine d'être défendues*», et ce, dans l'im-

médiat, pour atteindre une cible prévisible: faire sortir plus de votes cette année que son prédécesseur dans la circonscription, Sylvain Valiquette qui, en mars 2007, a réussi à convaincre 8,48% des électeurs de se prononcer pour lui. Avec une campagne modeste, à la hauteur des moyens dont disposent les candidats verts. «*C'est-à-dire pas beaucoup*», résume le candidat.

Plan de coupe sur une enregistreuse que l'on éteint. La fin de la scène se confirme. Le politicien, fils du réalisateur Camil Adam — qui, dans les années 60 a contribué au développement du cinéma québécois moderne — se lève et salue. Avec un grand sourire. Au fond, sous l'éclairage, deux personnalités féminines attendent le début de la prochaine séquence dans laquelle la artisanerie, l'écologie et la culture vont être en vedette.

Dans une circonscription à forte concentration d'artistes, ça ne peut finalement pas se passer autrement.

Le Devoir

8 DÉCEMBRE 2008

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

POUR VOTER, VOUS DEVEZ ÊTRE BIEN INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE. VÉRIFIEZ VOTRE DESCRIPTION EN CONSULTANT L'AVIS QUE VOUS RECEVREZ OU VISITEZ NOTRE SITE WEB. RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE: 17 AU 25 NOVEMBRE

www.electionquebec.qc.ca

1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte



ACTUALITÉS

Syndicalisation des services de garde en milieu familial

Le gouvernement Charest n'ira pas en appel

La CSQ dit avoir reçu confirmation de l'intention de Québec, qui serait annoncée officiellement ce matin

La vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Louise Chabot, a reçu la confirmation hier matin du fait que le gouvernement du Québec n'avait pas l'intention de se pourvoir en appel de la décision rendue par la Cour supérieure du Québec qui a invalidé les lois 7 et 8.

Adoptées en décembre 2003 par le gouvernement de Jean Charest, les lois 7 et 8 retireraient le droit de syndicalisation aux responsables de services de garde en milieu familial (RSG) ainsi qu'aux ressources intermédiaires et ressources de type familial (RIRTF). Il s'agit de personnes qui gardent à domicile, pour le compte des services sociaux, soit des aînés en perte d'autonomie, soit des personnes handicapées ou déficientes intellectuelles.

Estimant qu'elles contreviennent à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, la Cour supérieure du Québec a déclaré ces lois inconstitutionnelles, le 31 octobre.

Mme Chabot s'est dite très heureuse pour les travailleuses qui auront «enfin» le droit à une protection sociale, au même titre que tous les travailleurs salariés du Québec.

Depuis trois semaines, des dizaines de nouvelles accréditations se sont ajoutées à la CSQ, qui représente la majorité des éducatrices en milieu familial. Les premières requêtes seront débattues le 9 décembre prochain. Avant la promulgation de la loi 8, 60 requêtes en accréditation syndicale étaient pendantes devant le Tribunal du travail.

Lorsque ces accréditations seront acceptées, des conditions de travail équivalentes aux travailleuses en Centre de la petite enfance seront déposées.

Mais déjà, des représentations ont été faites auprès de la Commission de l'équité salariale pour que la loi s'applique afin d'évaluer la valeur de leur travail.

La syndicalisation de ces travailleuses pourra se traduire concrètement par des améliorations concernant leur taux horaire, les heures supplémentaires et les avantages sociaux, notamment les vacances payées, le congé de maternité et la Régie des rentes et de retraite.

Du côté de la CSN

La date limite pour interjeter appel de la décision de

la Cour supérieure a été fixée au 30 novembre. Mais la Confédération des syndicats nationaux (CSN) n'a pas attendu que Jean Charest s'engage officiellement à ne pas contester cette décision.

La CSN aussi est prête à relancer les demandes d'accréditation interrompues en 2003

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a ainsi annoncé hier matin que la procédure de syndicalisation de 99 RSG de la région de Lanaudière, suspendue en 2003, a été relancée.

Faisant allusion à un article paru hier dans le quotidien *La Presse*, selon lequel le gouvernement de Jean Charest annoncerait aujourd'hui qu'il renonce à faire appel de la décision de la cour, Mme Carbonneau a dit qu'elle «serait tout à fait ravie» que le gouvernement décide de ne pas se pourvoir en appel. «Tant mieux si la campagne électorale aide à la concentration», a-t-elle lancé.

En attendant la confirmation officielle, la présidente de la CSN entend «demeurer prudente». Elle a rappelé que le gouvernement de Jean Charest s'était déjà pourvu en appel de décisions semblables pour des cas qui restreignaient le droit à la syndicalisation.

Mme Carbonneau a assuré que son organisation était prête à relancer les demandes d'accréditation interrompues en 2003. En ce qui concerne les RSG, trois syndicats avaient été reconnus par la Commission des relations du travail (CRT) et 26 autres requêtes y avaient été déposées. Pour les RIRTF, deux syndicats avaient été accrédités et six demandes de syndicalisation étaient en attente. Mais Mme Carbonneau n'a pas voulu indiquer si d'autres requêtes de syndicalisation allaient être annoncées au cours des prochains jours.

En ce qui concerne la requête pour syndiquer 99 RSG dans la région de Lanaudière, Mme Carbonneau a refusé d'y voir, d'abord et avant tout, une stratégie syndicale afin de prendre le gouvernement de court.

Selon elle, la lecture à faire de cette volonté de syndicalisation est celle qui expose le désir exprimé par plusieurs personnes de «briser le carcan dans lequel elles se trouvent en termes de conditions de travail».

«C'est du monde qui dit: "On est au bout du rouleau. On est tannés. On est convaincus que pour améliorer nos conditions de travail, ça passe par un syndicat, et c'est le geste qu'on pose".»

La Presse canadienne

ALMA

Le procès d'un homme accusé d'aide au suicide s'ouvrira cette semaine

SIDHARTHA BANERJEE

Le suicide assisté fera l'objet d'un débat important dans une cour de justice d'Alma, au Lac-Saint-Jean, cette semaine, alors que le procès d'un homme accusé d'avoir aidé son oncle gravement malade à mettre un terme à ses jours commencera.

Stéphan Dufour, âgé de 30 ans, fait face à un chef d'accusation de complicité pour le suicide de Chantal Maltais survenu en septembre 2006, après que le défunt, atteint de polio myélite, eut passé plusieurs années confiné à son fauteuil roulant.

M. Dufour a plaidé non coupable et attend avec impatience le moment où il pourra étayer sa cause devant un juré, a affirmé son avocat, Me Michel Boudreault, lors d'une entrevue accordée à *La Presse canadienne*.

«Le temps qui s'est écoulé nous a permis d'analyser le rapport de police et d'approfondir davantage le sujet du suicide assisté, tant au Québec que dans le reste du Canada», a déclaré M. Boudreault.

Le procès de M. Dufour est un précédent dans les annales de la justice, a estimé Me Boudreault. Il y a déjà eu des personnes ac-

cusées de complicité dans un suicide auparavant, mais jamais un jury n'a pu se pencher sur un cas où un accusé a plaidé non coupable, a-t-il expliqué.

Sélection du jury

La Couronne soutient que M. Dufour a aidé son oncle à se pendre. Bien que le suicide ne soit pas considéré comme illégal au Canada, aider quelqu'un à mettre un terme à ses jours l'est.

Stéphan Dufour a donné des soins de maintien à domicile à son oncle durant plusieurs années.

Selon M^e Boudreault, M. Maltais a souffert terriblement pendant plusieurs années et a tenté durant plus d'une décennie de convaincre des membres de sa famille de l'aider à se suicider.

M. Maltais serait même allé jusque-là à planifier ses funérailles et se choisir une date. L'homme de 49 ans avait tenté de se suicider à plusieurs reprises, mais en vain.

La sélection des membres du jury est prévue pour demain, à Alma. Un procès qui devrait durer deux semaines commencera immédiatement après, selon M^e Boudreault qui soutient que pour son client, il est temps que la question soit débattue sur la place publique.

S'il est reconnu coupable, Stéphan Dufour pourrait être condamné à 14 ans de pénitencier.

Les autres causes semblables jugées au Canada ont toutes abouti à un verdict de culpabilité, mais souvent assorti d'une peine réduite.

La Presse canadienne



CARNET WEB

Guillaume Bourgault-Côté



Robert Dutrisac



Antoine Robitaille

Suivez le carnet Web de nos journalistes du *Devoir* affectés à la couverture de la campagne électorale québécoise

carnetsdudevoir.com/

INVESTIR

DANS LES ARTS

ET LES LETTRES,

C'EST CRÉER DE LA

RICHESSE

Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec

Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent

Conseil de la culture de l'Estrie

Conseil de la culture de la Gaspésie

Conseil de la culture des Laurentides

Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie

Conseil montérégien de la culture et des communications

Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord

Conseil régional de la culture de l'Outaouais

Conseil régional de la culture Saguenay - Lac-Saint-Jean

Culture Lanaudière

Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)

Conseil québécois de la musique (CQM)

Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM)

Conseil québécois du théâtre (CQT)

En Piste, Regroupement national des arts du cirque

Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ)

Regroupement québécois de la danse (RQD)

Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

Le Conseil des arts et des lettres soutient la création artistique dans toutes les régions du Québec

Le gouvernement du Québec doit donner au CALQ les moyens de remplir sa mission

Qu'en disent les chefs de partis?

mal. MOUVEMENT POUR LES ARTS ET LES LETTRES

www.mal.qc.ca

L'Artisan du Store
50% DE RABAIS DE RABAISS OU INSTALLATION GRATUITE
514 231-8677

ÉDITORIAL

DÉFICIT AMÉRICAIN

Bombe à retardement

La somme des promesses qu'a déclinées Barack Obama pendant la campagne électorale avoisine les 2000 milliards de dollars. À moins d'être irresponsable en matière budgétaire, le président élu ne pourra pas respecter tous ses engagements. Loin de là. Car après la crise immobilière à laquelle se sont greffées depuis lors la crispation bancaire et la déchéance de l'industrie automobile, on va observer l'addition d'une crise tout aussi majeure: l'état lamentable des finances publiques.

Bien avant que n'éclate la bulle immobilière, la dette américaine était le sujet fréquent de commentaires signés par des personnes, dont nombre d'experts, qualifiant celle-ci de bombe à retardement. En substance, ces derniers avançaient que la frivolité des Américains en général et de l'État en particulier sur le front du crédit s'avérerait tôt ou tard catastrophique. Ce qui était conjugué au futur lointain risque fort d'être composé au présent dès 2009. Chose certaine, les chiffres afférents traduisent une réalité brutale.

Tout d'abord, on retiendra que la dette des États-Unis a doublé depuis l'installation de Bush à la Maison-Blanche. Ensuite? L'exercice financier 2008 s'est conclu par un déficit lui aussi deux fois supérieur à celui enregistré lors de l'exercice antérieur. En ce qui a trait à l'année fiscale 2009, on prévoit un déficit de 1000 milliards, là encore le double de celui de 2008. Bref, dire que le rythme imprimé sur les comptes du pays est insoutenable relève de la lapalissade.

Dans cette histoire, il y a certainement des mauvais calculs et des revers de fortune, des faux bonds et des détournements inopinés. Mais il y a aussi une bonne dose d'égoïsme national crânement affirmé par le deuxième personnage de l'État, soit le vice-président Dick Cheney. On se souviendra qu'alors qu'il était interrogé à ce propos, ce triste sire, ce maître ès calamités, avait affirmé que Ronald Reagan avait fait la preuve que le déficit n'était pas un problème politique.

En résumant sur un ton badin un sujet d'autant plus délicat qu'il est lourd de conséquences, ce chasseur fervent devant l'éternel faisait le pari que les banques centrales étrangères d'Asie et d'Europe continueraient à acheter la dette américaine pour la bonne et simple raison qu'aucune nation du monde ne pouvait se permettre de laisser tomber l'économie américaine.

Problème? Si ce théorème autant économique que politique prévalait avant la chute du Mur, soit sous Reagan, ce n'est plus du tout le cas. Aujourd'hui, c'est à retenir, parmi les quatre principaux créanciers des États-Unis d'Amérique, on compte désormais deux concurrents à côté d'alliés: la Chine, qui a dépassé le Japon comme premier financier de Washington, et la Russie. Parions qu'à l'inverse du Japon et de l'Allemagne, Pékin et Moscou refuseront d'avaler les couleuvres. Pour s'en convaincre, il suffit de poser un regard sur la politique monétaire chinoise qui joue le yuan à la baisse pour favoriser indûment les exportations malgré les requêtes justifiées de Clinton et Bush pour un alignement du yuan sur sa valeur réelle.

Pour l'année fiscale 2009, on calcule que le financement des opérations courantes va s'élever à 1400 milliards de dollars. Tout logiquement, on peut se demander qui va payer, qui va accepter d'acheter des bons du Trésor? La Chine? La Russie? L'Allemagne et le Japon officiellement en récession depuis la semaine dernière? C'est évidemment le *quid* du sujet. En attendant, on tient à partager un fait qui en dit long sur la santé économique de la planète. Voilà, l'indice Baltic Dry a ceci de riche en enseignements qu'il n'y a pas mieux pour suivre l'évolution de l'industrie maritime. Il faut surtout savoir que 95 % du transport des marchandises du «monde mondial» se fait par la mer. Et alors? L'indice Baltic Dry a été divisé par quatorze au cours du dernier semestre.

Cela étant, sur un plan intérieur, il faut rappeler que, quand tous les baby-boomers américains seront à la retraite, les obligations du gouvernement à leur égard équivaldront à 20 % du PIB. Lorsque l'on additionne le service de la dette, on se retrouve avec un pays insolvable, dixit David Walker qui fut... contrôleur général des États-Unis sous Clinton et Bush.

Les économistes ayant sonné l'alarme — on pense notamment à Nouriel Roubini, premier à avoir prévu la crise et son énormité — avaient été traités de pessimistes outranciers et autres par les Cheney du monde. Quand on y songe, ces derniers correspondent fort bien à cette définition de l'optimisme formulée par on ne sait plus qui. À savoir? Ce dernier est *«alibi sournois des égoïstes.»*

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

SEUL SON COIFFEUR LE SAIT...



LETTRES

Pour mes amis verts ou solidaires

Bientôt, fin décembre, je pourrai être fier et me vanter d'être un vieil octogénaire, qui prêche souvent dans le vide. Mais en attendant, face à une élection importante, je me risque encore à reprocher gentiment aux membres des partis Solidaire et Vert, de Mme David et de M. Rainville, d'y gaspiller temps et énergie, en oubliant le constat que notre démocratie politique canadienne est tout croche, et qu'elle n'est qu'une sorte de jeu de hasard.

On dit à juste titre que la politique, c'est l'art du possible. À ce jeu, il faudrait se rendre compte que la belle énergie que nos amis consacrent à jouer et à voter dans deux petits clubs en formation aurait beaucoup plus de chances de faire avancer leurs principales idées, que je partage à 100 % en passant, s'ils acceptaient de se regrouper comme moi, dans le seul gros club qui a une petite chance sans eux, et une grosse avec eux, de mettre la main sur la clef du pouvoir, c'est-à-dire du changement.

Après Noël, on verra aux congrès. Accepter aujourd'hui de continuer dans la charrette à Charest veut tout simplement dire que l'on accepte quatre grosses années de nouveaux dommages, que les aveugles partisans de la dépendance ont hâte de nous imposer sous le prétexte de se rapprocher des «Canadiens» et des «aubains» qui seraient plus riches que nous. Un petit peu de «jargouenne» svp.

André Marceau
Québec, le 20 novembre 2008

Un mauvais premier ministre

Jean Charest se plaint de coups bas à son endroit, reprochant à Pauline Marois de le traiter de menteur. On se souvient pourtant que c'est Jean Charest lui-même qui a mis la pratique à la mode du jour avec l'affaire Michaud. Qui ne se souvient pas également du débat des chefs où Bernard Landry avait dû répondre d'une déclaration de Jacques Parizeau, faite à titre personnel?

Ce dont j'aimerais que le premier ministre nous entretienne, c'est de sa performance dans l'affaire des (re)fusions municipales. De sa performance dans l'affaire de la centrale du Suroît. De sa performance dans celle du

Parc du Mont-Orford. De sa performance dans l'intraçable cafouillis qu'est devenue l'implantation des éoliennes dans le Bas-du-Fleuve. De sa performance dans l'affaire Rabaska, où l'on a vu un premier ministre québécois se comporter en anarchiste, allant de cachette en cachette pour finalement carrément contourner la loi de la protection du territoire agricole. De sa performance dans la question de l'étalement urbain et du transport en commun dans les grandes agglomérations québécoises.

Mauvais. Mauvais, beaucoup plus que menteur.

Marcel Fréchette

Mont-Joli, le 20 novembre 2008

Un peuple fatigué?

C'est devenu un lieu commun que de dire que les Québécois sont fatigués des élections, des référendums et, pourquoi pas, de la démocratie.

Qu'en est-il donc alors de cette fatigue? C'est pourtant bien simple. Le problème est sémantique. Nous ne sommes pas fatigués, nous sommes tannés, ce qui n'est pas la même chose. Tannés d'être pris pour des imbéciles. Point. Tannés de voir notre environnement visuel pollué par les photos de ces ego, bien souvent narcissiques, qui ne veulent que gagner. Tannés du discours vide de ces gens qui promettent de tout changer sans en avoir les moyens. Tannés que, d'une élection à l'autre, ce soit du pareil au même. Tannés de constater que rien ne change jamais, mais que c'est toujours la faute des autres. Tannés du cynisme. Tannés de ces déclarations ciselées par des orfèvres de la langue permettant de dire le contraire de la vérité sans pour autant risquer d'être convaincus de mensonge. Tannés du comportement enfantin et belliqueux de ces personnes qui se disent dignes de nous gouverner. Tannés d'être méprisés: chaque fois qu'un chef de parti, fût-il premier ministre, ridiculise ses adversaires, c'est la population qui a voté pour ces adversaires qu'il ridiculise, méprise, traîne dans la boue.

Problème de «traduction» donc. Car le québécois «tanné» utilisé ici ne veut pas dire «fatigué». La définition que donne le dictionnaire d'Antidote est, je crois, beaucoup plus proche de la réalité: qui en a assez, qui a dépassé la limite de sa tolérance. De même, si la liste des

synonymes qu'en donne le même dictionnaire contient bien le mot «fatigué», les autres équivalences — blasé, dégoûté, désabusé, écœuré, qui en a assez, saturé — traduisent mieux, selon moi, les véritables sentiments de ce peuple que l'on dit fatigué.

Jocelyn Bérubé
Québec, le 20 novembre 2008

À défaut de trouver des solutions...

Après avoir écarté la possibilité d'un référendum durant son mandat, voilà que Mme Marois fait volte-face et déclare qu'elle fera ce qui est possible pour indisposer les Canadiens en réclamant unilatéralement des pouvoirs qu'elle pense nécessaires pour le Québec. Cela convaincra peut-être les souverainistes convaincus qui ont manqué d'excitation depuis le couronnement de Mme Marois. Mais pour les gens comme moi qui en ont soupiré de débats constitutionnels et déterminés premièrement à assurer le bien-être de leur famille, ce désir de mettre la pagaille à tout pour me faire voter contre elle. À la veille d'une période de récession, chercher à se mettre en brouille avec ses voisins, il faut le faire!

Si les raisons pour faire la souveraineté ne sont plus pertinentes, il ne faut pas tenter d'en créer, Mme Marois, il faut simplement changer de projet. Le monde moderne comporte tant de défis qu'il fait peine à voir le Parti québécois essayer d'imposer sa solution des années 60 aux problèmes des années 2000.

Denis Rouillard
Montréal, le 20 novembre 2008

La souris Miquette

Les journaux nous rappellent que Mickey Mouse est née le 18 novembre 1928. Curieusement, je n'ai jamais entendu parler d'elle dans ma tendre enfance à ce moment-là.

Par ailleurs, je connaissais la souris Miquette. C'est le nom qui était alors courant, le seul connu. Tout le monde trouvait cette appellation jolite et l'aimait. Pourquoi n'en est-il pas de même en 2008 chez les francophones? Pourquoi?

Robert Auclair
Cap-Rouge, le 20 novembre 2008

LIBRE OPINION

Faute de vision d'avenir, une campagne électorale étroitement « provinciale »

FRANÇOIS ROCHER, ANDRÉ BRUNEL, JOCELYNE COUTURE, MICHELINE LABELLE, MARILYSE LAPIERRE, PHILIPPE LECLERC, ERCILIA PALACIO-QUINTIN, GILBERT PAQUETTE, SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

Membres du CA des intellectuels pour la souveraineté (IPSO)

En ce milieu de campagne électorale, et en attendant le débat des chefs, il est frappant de constater le caractère provincial et à très court terme des enjeux et des propositions qui sont présentement débattus. On attend et on espère que les chefs de partis sauront dégager d'ici à la fin de la campagne une vision d'avenir qui fait actuellement cruellement défaut.

Le principal responsable de cet état de fait est Jean Charest, lui qui a déclenché cette campagne électorale dont personne ne voulait, pour des raisons strictement électoralistes. Un parti qui présente quelques mesures désarticulées axées sur le court terme économique mérite-t-il d'être réélu, sans qu'il propose d'augmenter les moyens de plus en plus limités d'action dont dispose tout gouvernement provincial? Sans qu'il propose une vision de notre avenir national?

À cet égard, il est instructif de souligner que le Parti libéral passe sous silence la manière dont les quelques politiques qu'il propose s'inscrivent au sein du fédéralisme canadien. Beaucoup de ses mesures, dont les projets d'infrastructure, dépendent d'ailleurs du bon vouloir fédéral. Tout au plus, est-il mentionné

dans le Plan d'action économique que le «gouvernement a par ailleurs entamé des démarches auprès du gouvernement fédéral afin que des modifications à certaines règles en vigueur soient appliquées». Il s'agit là du début et de la fin de toute la réflexion proposée par le PLQ sur la manière dont le Québec doit se développer au sein de la fédération canadienne. C'est un peu comme si le fait de privilégier les enjeux économiques dédouanait le PLQ d'aborder quoi que ce soit d'autre. Navrant!

Les autres partis

L'Action démocratique du Québec, qui a pourtant redéfini sa vision autonomiste dans la foulée du rapport Allaire qui lui a donné naissance, la passe totalement sous silence. Consacrant plus d'énergie à dénigrer ses adversaires qu'à proposer des solutions novatrices (une visite sur le site Internet de l'ADQ vaut le détour), l'ADQ n'a rien d'autre à proposer qu'une volonté de mettre de l'«ordre» dans les affaires de l'État et à forcer un désengagement massif de celui-ci dans la gestion des affaires provinciales.

Le Parti québécois, se situant dans le carré de sable proposé par le Parti libéral, a choisi comme thème de campagne: «passer au travers de la crise». Il rappelle ses engagements à l'égard de la famille, de l'éducation, de l'économie et il affirme vaguement vouloir «faire progresser la nation québécoise», mettant à l'écart son programme de pays voté par ses membres en 2005 et pourtant toujours en vigueur. La suspension de l'engagement référendaire n'en demandait pourtant pas autant.

Québec solidaire voudrait, quant à lui, convier une

assemblée constituante pour consulter la population sur son avenir politique. En d'autres termes, les débats portant sur l'enjeu de la souveraineté ou même le simple rapatriement des compétences nécessaires au Québec sont actuellement absents du débat et reportés à plus tard.

Une vision d'avenir

C'est pourquoi l'actuelle campagne électorale est-elle d'une navrante banalité. Alors que le peuple québécois pourrait s'engager dans une voie porteuse d'avenir et débattre du mérite d'une prise en main de sa destinée, le voilà plongé dans une course sans raison d'être, sans vision et sans regard tourné vers l'avenir.

Mais choisir un gouvernement, c'est aussi opter pour une vision globale qui s'inscrit dans une réflexion portant sur la façon dont le Québec, comme société, devrait se projeter dans l'avenir, raffermir les solidarités, se mobiliser autour d'un projet collectif.

En effet, poser la question du Québec dans le contexte de notre avenir comme nation obligerait les acteurs politiques, tout comme l'ensemble des citoyens, à définir un horizon de possibilités nettement plus large. Les électeurs sont évidemment préoccupés par des questions qui les touchent de près en matière de santé, d'éducation, de fiscalité, de transport, d'environnement, etc. Mais prendre chacune de ces questions de manière isolée ne fait que favoriser une gestion à la petite semaine, que proposer des pistes d'action à courte vue, que débattre des problèmes sans les situer dans une perspective d'ensemble et sans les moyens dont nous avons besoin pour nous y attaquer vraiment.

Le projet souverainiste a le mérite de décloisonner les perspectives d'avenir. Il permet de rappeler que la marge de manœuvre dont dispose le Québec pour s'attaquer notamment aux problèmes économiques, sociaux et culturels est de plus en plus réduite. La souveraineté n'est pas une panacée pour tous les maux qui affectent la société québécoise. Toutefois, le fait de maîtriser son destin ouvre des perspectives nouvelles quant à la manière d'affronter les défis auxquels nous devons faire face. Comment penser renforcer les services publics, développer une véritable politique culturelle, répondre aux défis nombreux et pressants en matière de santé et d'éducation, proposer des solutions novatrices pour appuyer les familles, repenser la fiscalité, lutter contre la pauvreté, mettre en place un ambitieux programme d'indépendance énergétique, d'aménagement du territoire et de développement durable, augmenter considérablement le soutien aux collectivités et aux entreprises, etc., sans inscrire toutes ces questions dans une perspective plus vaste qui s'articule autour de la nécessité de maîtriser tous les leviers nécessaires au développement du Québec?

Nous faisons appel aux chefs de tous les partis politiques pour qu'ils rehaussent la nature des enjeux qui sont débattus et proposent que dès la fin de cette campagne, des États généraux de la nation soient convoqués pour dégager des solutions d'ensemble quant à notre avenir collectif. Faire preuve de leadership, c'est aussi avoir le courage de dépasser les perspectives étroitement provinciales dans lesquelles nous sommes enlisés depuis trop longtemps.

IDÉES

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PHILOSOPHIE

Dans le cadre de la Journée internationale de la philosophie, une table ronde réunissait trois professeurs de philosophie, jeudi dernier, au Cégep du Vieux-Montréal, autour du thème *Des conclusions de la commission Bouchard-Taylor à la mise en œuvre du nouveau programme Éthique et culture religieuse*. Voici les présentations faites à cette occasion.

Une réponse aux défis du pluralisme démocratique

BENOIT MERCIER

Professeur de philosophie
Collège Montmorency
Responsable de l'équipe d'écriture des programmes
des 1er et 2e cycles du secondaire en Éthique et culture
religieuse, de 2005 à 2007, au ministère
de l'Éducation, du Loisir et du Sport

L'histoire récente du Québec montre que cette société pluraliste n'a pu éviter les grandes mutations: la sécularisation de la société civile, le morcellement des identités et l'interdépendance des nations. Elle n'a pas non plus évité certains écueils qui favorisent la désintégration du lien social. C'est ainsi que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, un individualisme exacerbé a provoqué peu à peu la généralisation d'un sentiment d'indifférence sociale contraire aux exigences délibératives de la démocratie. En même temps, la diversité croissante de nos systèmes de valeurs a eu pour effet de nous mettre face au danger non plus seulement de la «tyrannie de la majorité», mais aussi de la «tyrannie des opinions et des minorités».

Plusieurs accusent le pluralisme démocratique de tous les maux et espèrent l'avènement ou la renaissance d'une société nationale unitaire et homogène. Je crois fermement que le pluralisme n'est pas une cause de discord et de sédition et qu'il ne favorise pas la dissolution du lien social. Au contraire, il suppose le débat public et la mise en pratique de la tolérance et de la solidarité. Mais pour que cela soit possible, les citoyens doivent avoir en partage les savoirs nécessaires à la compréhension de leur société et à la poursuite du bien commun.

Le nouveau Programme d'éthique et culture religieuse (ECR) est l'un des moyens par lesquels les citoyens du Québec auront accès à certains de ces savoirs essentiels.

On a remis en cause ce programme éducatif parce qu'en permettant l'apprentissage d'une diversité de visions du monde, il favoriserait notamment l'éclatement culturel de la société québécoise, le relativisme et la perte des repères ayant forgé notre identité nationale. Ces critiques sont sans fondement.

Les élèves du Québec baignent très tôt dans un environnement où coexiste une diversité de valeurs, de croyances et de convictions. [...] Pour vivre de façon harmonieuse dans une société pluraliste comme la nôtre, les élèves doivent pouvoir comprendre ces univers de sens et ils doivent avoir accès à ces connaissances pour rendre possible le respect de l'autre, de ses valeurs et de ses convictions.

Actuellement, il est aisé de constater que la société québécoise a pour une bonne part déjà perdu contact avec ses repères patrimoniaux façonnés par le catholicisme et le protestantisme. Les anciens enseignements confessionnels n'ont pu empêcher cet effacement culturel.

Nous sommes plusieurs à penser que l'on ne peut comprendre la culture québécoise et expliquer son évolution sans connaître son patrimoine religieux. Le programme d'ECR reprend cette idée fondamentale en indiquant à plusieurs endroits que tous les élèves québécois devront centrer, tout particulièrement, leurs efforts de compréhension sur le catholicisme et le protestantisme.

Mais notre société a aussi été marquée par le judaïsme et les spiritualités des peuples autochtones. Aujourd'hui, l'expérience religieuse de personnes appartenant à d'autres religions contribue aussi à construire notre société. Refuser cette réalité en empêchant la possibilité de connaître leurs univers culturels, c'est prendre le risque de la marginalisation, de l'incompréhension et de l'intolérance. C'est rendre impossible la création d'un sentiment d'appartenance à la société québécoise. [...]

Pendant près de 400 ans, l'école québécoise a séparé les élèves entre eux sur la base des croyances religieuses et aussi, plus récemment, de l'incroyance. Aujourd'hui, le programme d'ECR propose plutôt de les réunir dans un espace commun et de leur donner la possibilité d'exprimer librement leurs valeurs et leurs convictions personnelles sans être soumis à un endoctrinement professoral ou à une forme quelconque de quête spirituelle.

Pendant près de 400 ans, l'école québécoise a séparé les élèves sur la base des croyances religieuses et aussi, plus récemment, de l'incroyance

Cette liberté à laquelle ils accèdent n'est pas sans contrainte. D'une part, le programme d'ECR demande aux élèves, par la pratique du dialogue, qu'ils soient capables d'être à l'écoute de l'autre et que, lors des échanges d'idées, ils sachent mener une réflexion personnelle qui ne porte pas atteinte à la dignité humaine. D'autre part, cet espace dialogique doit être un lieu où l'on valorise la recherche de valeurs communes et le respect des principes et des idéaux démocratiques.

Depuis plus d'un an, les commentaires touchant le programme d'ECR ont porté presque uniquement sur le volet «culture religieuse». Cette situation a eu pour effet de renvoyer dans le public l'idée que les apprentissages en «éthique» permettent seulement de savoir comment agir avec des gens ayant la foi. Pourtant, le programme vise bien davantage à développer chez les élèves l'autonomie dans l'exercice du raisonnement moral et la réflexion rationnelle et critique sur la signification des conduites, des valeurs et des normes qu'adoptent les personnes et les groupes au sein d'une société.

Depuis quelques mois, dans toutes les écoles du Québec, qu'elles soient privées ou publiques, l'on se doit d'enseigner ce programme. Fruit d'un large consensus au sein de la société québécoise, cet instrument éducatif est une réponse historique à deux grands défis qui se dressent devant nous: l'accroissement des fractures identitaires affectant notre culture et l'indifférence sociale des citoyens compromettant notre vie démocratique.

Les raisons de la laïcité ouverte

JOCELYN MACLURE

L'auteur est professeur à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Il a été analyste-expert pour la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables

Le concept de laïcité ouverte, défendu tant par le Rapport Proulx sur la place de la religion à l'école que par le Rapport Bouchard-Taylor est controversé. Si la laïcité ouverte s'est imposée, en pratique, au Québec, ses pourfendeurs sont nombreux. Qu'est-ce, donc, que la laïcité ouverte?

La laïcité est souvent définie comme étant la séparation de l'Église et de l'État. Cette définition a le défaut de ne rien dire des finalités que cherchent à réaliser la laïcité. Or, si l'État doit être laïque, pour développer des arguments défendus par John Locke dans sa *Lettre sur la tolérance* de 1689, c'est qu'il doit à la fois reconnaître l'égalité morale des citoyens et protéger leur liberté de conscience et de religion.

Pour ce faire, les pouvoirs religieux et les pouvoirs politiques doivent être séparés. [...] L'État, pour être l'État de tous, doit éviter d'appuyer une conception du monde et du bien particulière, qu'elle soit religieuse ou séculière. Il doit chercher, autant que faire se peut, à être neutre quant aux convictions de conscience qui structurent l'identité morale des citoyens. La séparation et la neutralité sont des moyens, des arrangements institutionnels qui permettent à l'État de se rapprocher des finalités qu'il poursuit.

Le fétichisme des moyens

Il est de la plus grande urgence, dans notre débat sur la laïcité, de mieux distinguer les fins et les moyens de la laïcité. Certains, en effet, sont parfois prêts à sacrifier l'une ou l'autre des fins de la laïcité au nom de la défense de la séparation des pouvoirs religieux et politiques. La séparation, ici, est vue comme un bien à défendre.

Ce fétichisme des moyens [...] tend à nous éloigner des biens que doit servir la laïcité. Combien de fois avons-nous entendu qu'il était légitime de restreindre la liberté de religion de certains croyants en leur interdisant le port de signes religieux dans l'espace public au nom de la séparation du religieux et du politique? [...]

Les exigences de la laïcité

La laïcité exige que les normes et les institutions publiques ne prennent pas leur source dans une religion particulière, et non que les individus se délassent de leurs croyances religieuses ou qu'ils les privatisent complètement. L'exigence de laïcité s'adresse aux institutions publiques et non aux individus.

Qu'une jeune étudiante musulmane porte le foulard en classe ou qu'un médecin juif porte la kippa lorsqu'il est en fonction n'entame pas la laïcité de l'école et de l'hôpital. Il en va tout autrement de l'enseignement catholique et protestant confessionnel qui était jusqu'à encore tout récemment dispensé à l'école. L'école, dans ce cas, favorisait les catholiques et les protestants. La laïcité ouverte nous permet de faire ces distinctions et de prendre des décisions éthiquement plus acceptables quant aux enjeux reliés à la place de la religion dans l'espace public.

Le choix de la laïcité ouverte

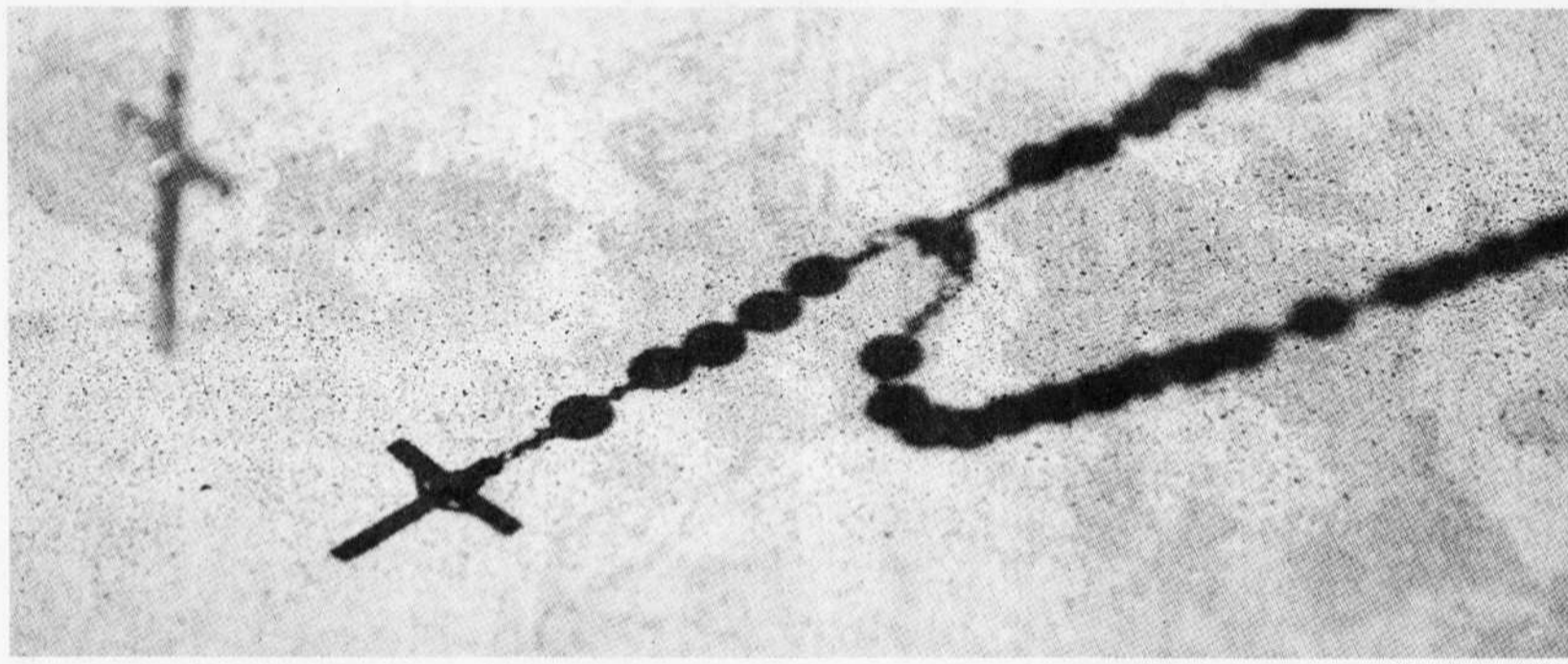
Un régime de laïcité «ouverte» cherche à éviter que la laïcité soit en fait une morale antireligieuse. Un tel régime de laïcité est ouvert à la présence de la religion ou de toutes autres doctrines et mouvements de pensée dans l'espace public, dans les limites du respect des droits et libertés des autres citoyens. Dans ce contexte, les accommodements religieux sont raisonnables dans la mesure où ils n'exigent pas de l'État qu'il appuie ou favorise une religion particulière et que les droits d'autrui sont respectés.

Le programme d'éthique et de culture religieuse enseigné à l'école primaire et secondaire québécoise depuis septembre dernier est un autre exemple de laïcité ouverte en action. L'école, ici, est laïque: elle ne se veut pas la courtoise de transmission de la religion et, surtout, elle met fin au statut privilégié réservé au catholicisme et au protestantisme. Il s'agit toutefois d'une laïcité ouverte, car la religion n'est pas simplement chassée de l'enceinte scolaire: les élèves acquerront des connaissances de base au sujet du phénomène religieux et des diverses traditions religieuses et spirituelles, à commencer par celles présentes au Québec depuis longtemps. La question de la transmission de la foi est laissée à la discrétion et à la responsabilité des parents.

La juste mesure

Trois positions s'affrontent au Québec dans le débat sur l'aménagement de la diversité morale et religieuse. La position conservatrice réclame un statut particulier pour les communautés chrétiennes ou le rétablissement de liens plus organiques entre le politique et le religieux. La position libérale-pluraliste ménage un espace pour la foi dans l'espace public (accommodements, patrimoine historique, etc.), un espace qui est toutefois balisé par le respect de l'égalité et la liberté de conscience. La position républicaine vise à contenir la religion dans la sphère privée et tend à exclure la liberté de pratique de la liberté de religion.

La laïcité ouverte est critiquée tant par les positions conservatrices que républicaines. Cela peut nous faire perdre de vue qu'elle est la voie de la juste mesure, celle qui se glisse entre les deux autres positions plus radicales et inconciliables sur le plan des principes. C'est elle qui est la plus susceptible de favoriser un aménagement équitable de la diversité des points de vue moraux et religieux dans le Québec d'aujourd'hui. Les croyants peuvent compter sur l'engagement que leur liberté de religion sera respectée et que l'État n'adoptera pas une morale antireligieuse. Ceux qui s'en remettent à des croyances et valeurs séculières dans la conduite de leur vie peuvent avoir l'assurance que l'État ne prendra pas ses ordres d'une religion donnée et qu'il ne favorisera pas les conceptions du monde religieuses par rapport aux conceptions séculières. Ce modèle doit aujourd'hui être précisé et consolidé, mais le Québec a fait le bon choix en l'adoptant.



MARIO ANZUONI REUTERS

Offensives contre les droits de l'homme et la liberté de conscience

MARIE-MICHELLE POISSON

Professeure de philosophie, Collège Ahuntsic
Vice-présidente du Mouvement laïque québécois

Le réseau collégial francophone demeure à ce jour, au Québec, le seul réseau d'enseignement où la philosophie est une constituante essentielle obligatoire dans tous les programmes de formation et nommée explicitement «philosophie». L'enseignement collégial de la philosophie s'inscrit donc parfaitement, depuis sa création, dans l'esprit de la Déclaration de Paris pour l'enseignement de la philosophie de l'Unesco. A-t-on seulement pris la pleine mesure du potentiel émancipateur d'une formation générale laïque offerte depuis lors à tous les collégiens? Nous pouvons aujourd'hui affirmer, 40 ans plus tard, que 1968 fut une année déterminante pour le développement de la philosophie au Québec.

Cela dit, il y a risque de régression. Les acquis de la philosophie sont menacés. 2008 aura été marquée par la parution de deux publications officielles, le rapport de la commission Bouchard-Taylor et le nouveau programme d'Éthique et culture religieuse (ECR), qui sont des offensives majeures contre les acquis de la pensée philosophique. Ces deux documents déploient des dispositifs idéologiques qui pervertissent la notion de liberté de conscience et contestent la primauté des droits de l'homme afin de favoriser un certain retour du religieux dans la sphère publique.

L'offensive Bouchard-Taylor

Rappelons que la laïcité est un principe démocratique ayant pour but de prémunir nos sociétés contre le retour de toute forme de théocratie. Désormais, les individus qui interviennent dans l'espace délibératif, législatif et judiciaire, ou encore dans le monde de l'éducation ou celui de la santé, doivent se plier à une rigueur intellectuelle et servir avant tout des finalités proprement humaines. Rationalité et humanisme sont

donc des acquis philosophiques fondamentaux constitutifs de la démocratie moderne.

À grands renforts de procédés rhétoriques douteux, le rapport Bouchard-Taylor remet en cause ces acquis. Le chapitre VII du rapport intitulé «Le régime québécois de laïcité» est à lui-seul un navrant réquisitoire anti-Lumières. L'exigence de rigueur intellectuelle dans la sphère publique y est présentée comme l'équivalent séculier d'une doctrine religieuse ou une «religion civile». L'usage de la raison, pourtant reconnu comme un facteur d'émancipation et d'intégration civique selon l'esprit de la déclaration de Paris y est toujours dépeint comme une manifestation d'intolérance envers les religions et les ethnies.

Les droits et libertés de la personne y perdent leur statut de principe fondamental inconditionnel et en sont réduits à n'être que le résultat d'un consensus fortuit obtenu par recoupement de diverses convictions qui «incluent à la fois, sur un pied d'égalité, les croyances profondes religieuses et séculières». Discours religieux et philosophiques se trouvant allègrement confondus, le concept absurde de laïcité ouverte peut alors être admis sans aucune prévention.

L'offensive ECR

En ce qui concerne le nouveau programme ECR, «La reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun [en] constituent les deux grandes finalités. Elles sont interdépendantes et communes à l'éthique et à la culture religieuse».

Nous reconnaissons là, sans difficulté, les finalités propres à l'éthique. Par contre, force est de constater que ces finalités n'ont pas toujours été honorées par les religions qui ont souvent du mal à reconnaître pleinement l'humanité de l'autre lorsqu'il est païen, femme, mécréant, homosexuel ou athée. L'interdiction stricte d'utiliser le condom décriée par l'Église catholique n'est-elle pas un réel obstacle à la réalisation d'un bien commun à la fois démographique, sanitaire, économique et environnemental?

Les finalités du programme sont tellement incompatibles avec certains faits religieux que les enseignants ne pourront aborder les religions autrement que de manière partielle et partielle.

Non seulement les finalités propres à l'éthique ont été scandaleusement usurpées pour être faussement attribuées aux diverses religions, mais les connaissances éthiques ont été délibérément omises des programmes et les problématiques éthiques en ont été réduites à des questionnements oiseux et superficiels.

Ce programme reflète donc parfaitement les intérêts de certains individus siégeant d'office au Comité sur les affaires religieuses. Ce comité composé essentiellement de représentants des diverses facultés de théologie et de sciences religieuses a bien pris garde de ne créer aucun contenu disciplinaire associé à la philosophie, car, ce faisant, une partie de la formation des enseignants assumée par les facultés de théologie aurait dû être transférée aux facultés de philosophie. C'est pourquoi les contenus philosophiques de portée universelle ont été escamotés cavalièrement pour laisser place à un étalage encyclopédique de connaissances religieuses détaillées, et ce, même si la philosophie est directement interpellée par deux des trois compétences du nouveau programme, à savoir l'éthique et l'aptitude au dialogue (ou dialectique).

La publication de tels documents en 2008 donne à réfléchir. Existerait-il encore à notre époque, dans les officines du ministère de l'Éducation ou parmi les intellectuels de renommée internationale, des gens qui entretiennent encore et toujours une détestation primaire envers le «parti philosophique»? Des gens d'abord et avant tout préoccupés par la sauvegarde de leurs intérêts professionnels ou par la promotion de leurs convictions personnelles plutôt que par les finalités éthiques que sont la poursuite du bien commun et la reconnaissance de l'autre?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardis (consommation), Jean Dion (sport), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myers (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Piquet (pupitre); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Prescott (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Babin et Vincent Cauchy (gestionnaires Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Manon Bolland, Marlène Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Richard Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Charles Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Mathews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Paroy, Ghislaine Laffeur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

VANCOUVER

SUIVE DE LA PAGE 1

La GRC refuse toutefois de dire à combien se chiffre le nouveau plan de sécurité. «On peut s'attendre à une facture plus élevée que les 175 millions déjà annoncés, mais je ne peux pas donner plus de détails», dit Bertrand Paquet.

Plusieurs sources ont soutenu au *Devoir* dans les dernières semaines que la facture serait beaucoup plus élevée que prévu. Le chiffre qui circule oscille autour du demi-milliard de dollars, soit près de trois fois l'estimation de départ.

Lors de la dernière campagne électorale, l'ancien ministre de la Sécurité publique et député de la Colombie-Britannique, Stockwell Day, avait confié au journal *Vancouver Sun* que le montant de 175 millions était «dramatiquement bas» et que la facture réelle serait «beaucoup plus élevée». Il n'avait toutefois pas avancé de montant.

Le nouveau ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, n'a toujours pas mis en place son équipe de communication, de sorte qu'il a été impossible d'avoir des commentaires de sa part. Au ministère de la Sécurité publique, on est averse de détails. «Le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique examinent en ce moment les besoins financiers relatifs aux plans de sécurité révisés afin de décider des coûts et des activités qui seront partagés. Les chiffres exacts seront annoncés une fois cet examen terminé», a affirmé par courriel le porte-parole, David Charbonneau.

En fait, l'annonce serait retardée entre autres choses parce qu'Ottawa et Victoria ne s'entendent pas sur le partage de la facture. Normalement, les deux gouvernements doivent payer chacun 50 %, mais, de-

vant les dépassements de coûts importants, la Colombie-Britannique voudrait que le fédéral assume une plus large part.

Sous-évalué dès le départ

Le 8 mars 2007, *Le Devoir* révélait que le Comité international olympique (CIO) avait prévenu dès le départ le comité organisateur de Vancouver 2010 (COVAN) que ses estimations budgétaires pour la sécurité de l'événement ne tenaient pas la route.

Selon des documents internes de la GRC obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, le CIO estimait dès 2003 qu'il faudrait au moins 300 millions de dollars pour assurer la sécurité des Jeux de 2010, soit un montant similaire à celui des Jeux de Salt Lake City, en 2002.

Le 29 septembre 2007, il y a un peu plus d'un an, *Le Devoir* révélait cette fois que la sous-évaluation des coûts était entièrement attribuable au comité organisateur des Jeux de Vancouver, et non pas à la GRC. En fait, des documents internes montrent que le corps de police n'a pas été consulté lors de l'élaboration du budget de 175 millions. Ce montant aurait été fabriqué uniquement pour la candidature de Vancouver.

Dans une note interne datée du 5 septembre 2005, l'ancien officier de la GRC chargé de la planification de la sécurité des Jeux de Vancouver, Bob Harriman, écrit: «Le budget original de 175 millions, tel qu'il a été présenté au Comité international olympique lors de la candidature, a été élaboré sans la contribution [without input] de la GRC. Il y a plusieurs trous dans le budget original.»

Le Groupe intégré de sécurité a donc dû refaire entièrement la planification.

Une planification bancaire

Dans un document confidentiel de 15 pages rédigé en septembre 2005 et intitulé *Vancouver 2010 Integrated Security Unit, Financial Resource Gap*, la GRC détaille certaines erreurs qui ont été commises dans la préparation du budget de 175 millions et qui occasionnent aujourd'hui les importants dépassements de coûts. Ce rapport a été obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Premier problème: le comité organisateur des Jeux de Vancouver 2010 a basé ses calculs sur une menace qui serait «inexistante ou faible», selon un courriel envoyé en août 2006 par l'ancien responsable de la planification de la sécurité à la GRC, Bob Harriman. Pourtant, cette planification de 2003 a été faite moins de deux ans après les attentats du 11 septembre 2001...

La GRC souligne dans ses documents que les forces de l'ordre doivent au contraire se préparer à un déploiement important en raison des menaces. Pas moins de 12 350 personnes seront mobilisées, dont 5350 policiers, 3000 agents de sécurité privés, 2500 bénévoles spécialement formés et 1500 policiers auxiliaires bénévoles (une fonction qui n'existe pas au Québec et qui s'apparente aux réservistes de l'armée). Ces chiffres ne comprennent pas les soldats. La planification militaire n'est pas encore terminée, dit-on.

Les coûts de la sécurité explosent également en raison de plusieurs erreurs de planification élémentaires, révèle ce document de la GRC. Par exemple, aucun budget n'a été prévu pour la mise en place de deux centres de commandement, un à Vancouver et un à Whistler, ainsi qu'un endroit où l'équipe responsable de la logistique pourrait établir ses quartiers.

De plus, dans son budget de 175 millions, le comité

organisateur avait calculé que 21 lieux devraient être protégés durant les Jeux. Non seulement s'agit-il plutôt de 81 lieux, mais pratiquement aucun budget n'a été alloué aux équipements nécessaires pour sécuriser ces endroits, notamment des détecteurs de métal, des barrières de contrôle, des tentes, etc.

Autre exemple: l'allocation pour les systèmes de communication était de 1,8 million, selon les documents de la GRC. Or le corps de police estime que cette facture est nettement sous-estimée, puisque «des fonds n'ont pas été alloués pour les ordinateurs, les logiciels et les infrastructures» de communication, peut-on lire.

Les vérifications de sécurité pour les 80 000 à 95 000 personnes qui seront accréditées pour pouvoir circuler sans entrave sur les lieux des compétitions, dont plusieurs fournisseurs, font aussi partie du problème. Les organisateurs ont prévu un budget de 1,44 million de dollars pour que la GRC s'assure que ces personnes ne représentent aucun danger, soit l'équivalent de 18 \$ par personne. «Cette estimation des coûts est nettement insuffisante», écrit la GRC, puisque le corps de police doit interroger au moins quatre personnes autour de chaque individu qui désire recevoir une accréditation sécurisée, soit au minimum 320 000 personnes.

Les coûts de l'entraînement des 12 350 personnes — sans compter les militaires — qui seront mobilisées pour la sécurité ont aussi été mal évalués.

De plus, le budget de 175 millions ayant été élaboré en 2002, le comité organisateur avait omis de l'indexer de 2 % par année jusqu'en 2010, afin de suivre l'inflation.

Le Devoir

EN BREF

Listeria: des mets contaminés servis en prison?

Toronto — Des milliers de prisonniers et de membres du personnel d'institutions carcérales ont mangé des repas potentiellement contaminés par la bactérie *Listeria* pendant quatre jours, au début du mois, selon les autorités gouvernementales. Des tests ont montré la présence de *Listeria monocytogenes*, qui peut causer la listériose, dans des échantillons prélevés sur de la nourriture pouvant avoir été consommée entre le 13 et le 16 novembre. Jusqu'à présent, aucun cas de maladie lié à ces aliments, emballés individuellement, n'a été signalé. La listériose est une maladie qui peut causer des problèmes gastro-intestinaux, et entraîner la mort dans les cas les plus graves. Un porte-parole du ministère de la Santé ontarien a souligné qu'on ignore, pour le moment, si la nourriture consommée était effectivement contaminée, puisqu'on ne connaît pas encore toute l'étendue de la contamination. Quelque 4500 prisonniers résident dans les institutions concernées, qui sont la prison Maplehurst et le Centre Vanier pour les femmes à Milton, le Centre correctionnel du Centre-Nord à Penetanguishene, le Centre correctionnel du Centre-Est à Lindsay, le Centre de détention d'Ottawa-Carleton, le Centre correctionnel et de traitement de la Vallée du Saint-Laurent à Brockville et la prison de Brockville. Des milliers d'autres personnes, dont des gardiens, travaillent dans ces établissements. — *La Presse canadienne*

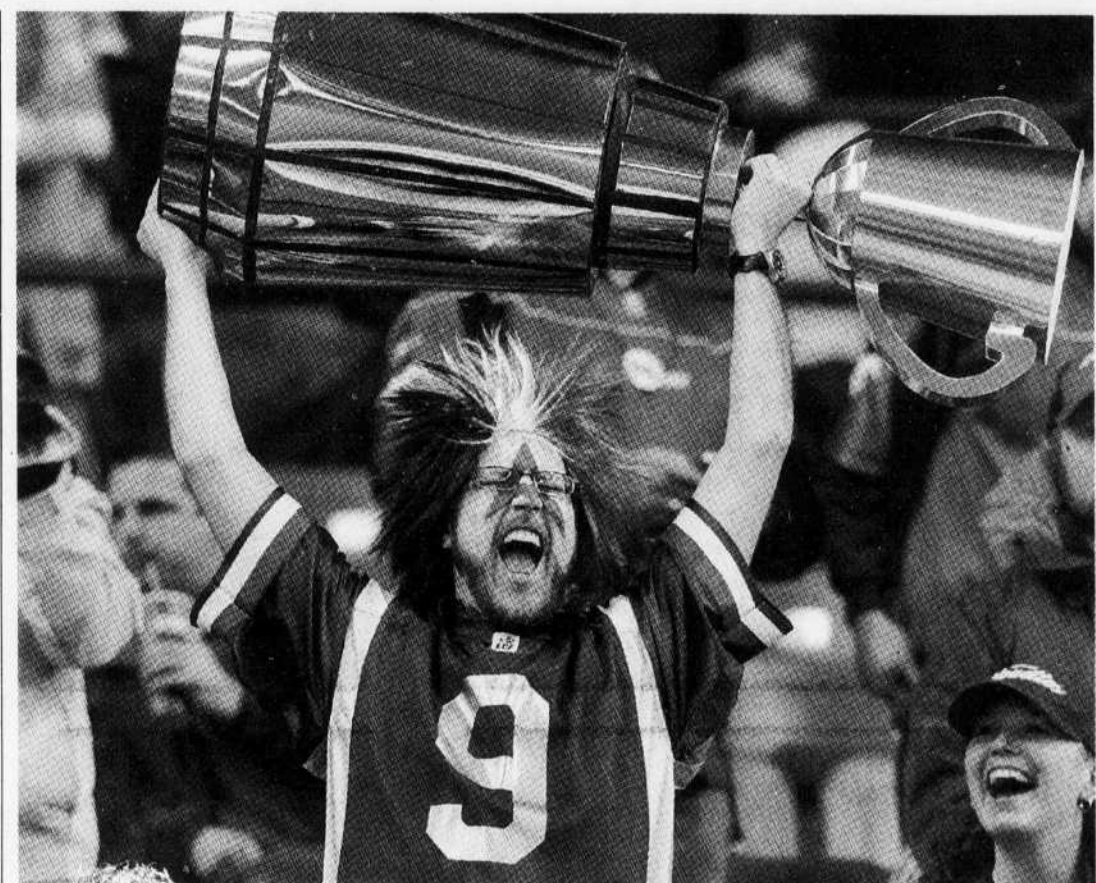
Cellules souches et cancer: percée prometteuse

Vancouver — Des scientifiques de la société de cancer de Colombie-Britannique se targuent d'avoir fait une percée dans l'étude du cancer du sein, notamment en ce qui a trait au rôle des cellules souches comme cause de la maladie. Selon les responsables de la recherche, ces travaux pourraient permettre de développer, d'ici 10 à 15 ans, de meilleurs traitements contre ce type de cancer, de cause d'un nombre important de morts. Un article publié cette semaine dans la revue scientifique *Nature Medicine* souligne la réussite de l'équipe de chercheurs de Vancouver, qui sont parvenus à faire pousser des cellules souches normales du sein féminin transplantées sur des souris. Jusqu'à un certain point, toutes les avancées liées au cancer du sein pourraient fort bien s'appliquer aux autres types de cancer, a indiqué Peter Eirew, auteur principal de l'étude. Plusieurs chercheurs croient que des cellules souches normales du sein au fonctionnement défectueux sont à l'origine des cancers du sein. Selon le co-auteur de la recherche, le docteur Samuel Aparicio, l'objectif à long terme est de découvrir ce qui fait fonctionner les cellules souches normales du sein, et de se servir de cette information pour comprendre ce qui les amène à se transformer en tumeurs malignes. — *La Presse canadienne*

Rectificatifs

Dans notre texte paru samedi sur le nouvel ouvrage de Jean-Claude Germain, *Le Cœur rouge de la bohème*, nous affirmions que Jean-Claude Germain avait fondé le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui en 1968. Or, bien que M. Germain y ait fait jouer quelques pièces avec sa troupe, le Théâtre du Même Nom, et qu'il soit devenu le directeur artistique du Théâtre d'Aujourd'hui en 1972, il ne comptait pas parmi la liste des fondateurs. L'institution fut mise sur pied par quatre troupes: les Apprentis-Sorciers, les Saltimbanques, le Mouvement contemporain et la troupe de mime de Michel Poletti.

Dans le texte *Monoc' Serge fait du métal (prise 2)*, publié vendredi en page Musique, *Le Devoir* a perdu son latin en déformant le nom de la formation métal Anonymous en Anonymous. Nos excuses.



Un partisan des Alouettes au Stade olympique, hier soir.

COUPE

SUIVE DE LA PAGE 1

À l'instar des Stampeders, les Alouettes n'ont pas vraiment réussi à s'imposer par la course, récoltant 36 verges, soit une de plus que Calgary. Anthony Calvillo a été irréprochable, complétant 16 passes sur 20, pour des gains de 199 verges.

Après Calvillo, Jamel Richardson s'imposait peu à peu comme le joueur le plus difficile à contenir pour les Stampeders. Le receveur cumulait des gains de 101 verges à la mi-temps. Dès la première posses-

sion des Alouettes, Richardson a donné le ton au match avec une envolée de 55 verges, sur une passe précise de Calvillo, un modèle d'exactitude malgré ses 36 ans. Durant la présentation des joueurs, Anthony Calvillo, a d'ailleurs suscité la plus forte et la plus vive réaction de la foule. Si les Alouettes devaient l'emporter, le vétéran, qui en est à sa 11e saison avec l'équipe, aurait eu un rôle déterminant dans ce résultat.

Le Devoir

ALSOP

SUIVE DE LA PAGE 1

Manifeste urbain, œuvre phare ou, dans le langage commun, «dessin de table» (tabletop), le pavillon de l'OCAD conçu par Alsop et consorts (la firme torontoise Robbie/Young + Wright) frappe l'imaginaire. Et plaît, si l'on se fie à cet homme qui photographie le bâtiment de chez lui, tous les jours.

Il faut dire qu'avec ses parois extérieures en damier et surtout avec sa place bien dans les airs (à la hauteur d'un neuvième étage), le Sharp est inévitable. Posé sur de grandes pattes bleues, le bâtiment est accessible, des yeux. Pour y pénétrer, il faut passer par la tête débordante de l'Ontario College of Art & Design.

«La plupart des gens ne regardent pas vers le haut. Ils ne voient que les neuf ou dix premiers mètres, la rue, les façades», dit-il à un moment de l'entretien qu'il nous a accordée, rue Sherbrooke, dans un hôtel chic et mesuré, à son image. Alsop n'a jamais compris cette attitude généralisée, mais, à Toronto, il s'est donné les moyens de faire lever la tête: comme il le résume brutalement, «il n'y a rien avant 26 mètres». C'est une solution, soutient-il, qui découle d'un processus basé sur l'écoute et la contribution de tout un chacun.

«J'organise des ateliers où j'invoque le public à travailler. Qu'ils peignent, qu'ils dessinent, qu'ils s'imaginent en architectes. Et je vole leurs idées. C'est un bel arrangement!» Le commentaire, sérieux, est accompagné d'un grand rire. Mais on imagine mal Will Alsop commettre des larcins. Il est plutôt rassembleur, homme affable et d'agréable compagnie, doté d'un humour incisif.

Ces rencontres avec une foule bigarrée — dans le

cas de l'OCAD avec étudiants, enseignants, résidents... — lui servent de véritable brainstorming dans lequel il plonge volontiers. «Les dessins sont affichés dans le studio, précise-t-il. Je garde un œil dessus. C'est très bon, c'est comme mettre du bruit dans le système.» L'idée de bâtir après 26 mètres vient des gens, assure par ailleurs l'architecte. Garder accessible le parc adjacent était une de leurs demandes.

Une mauvaise perception

Malgré son statut et son plaisir de jouer parmi l'élite, Alsop refuse de voir son métier comme un bal réservé à un glamour bien-pensant, à des génies dont la tête débordante d'imagination et d'innovation.

«Beaucoup pensent, comme Le Corbusier, que le point de départ est une page blanche. Je pense qu'il n'y a jamais travaillé comme ça. Chaque fois, il partait du projet précédent.»

Égard au peut parfois se montrer peu tendre à l'égard du milieu de l'architecture, lui qui a œuvré dans une période noire de l'architecture anglaise, les années 1990, où «il n'y avait aucune planification, aucune méthode».

Si l'on est si prompt à critiquer la starchitecture, c'est qu'une mauvaise perception circule. Et cela déplaît à Alsop parce que cette mauvaise image est alimentée par une majorité de mauvais architectes.

«Selon moi, 90 % des architectes ne sont pas bons. C'est une chose difficile à dire. Mais ils ne sont pas intéressés par l'architecture. Ils sont là parce que leurs parents leur ont dit qu'il s'agissait d'une belle profession, parce qu'ils aiment jouer au golf avec leurs clients. Ce sont eux, c'est par eux qu'est arrivée cette opposition à

Le Stade olympique reprend vie

FRÉDÉRIC DAIGLE

Souvent décrié, le Stade olympique a une fois encore fait la démonstration que c'était un amphithéâtre sportif de première classe quand les spectateurs sur place ont le goût de faire la fête.

Et les quelque 64 000 spectateurs présents, hier, pour le match de la Coupe Grey entre les Alouettes de Montréal et les Stampeders de Calgary, en avaient vraiment envie. Si la foule semblait engourdie pendant la prestation d'avant-match du groupe Mobile et les nombreuses présentations spéciales — nécessaires en raison des nombreux commanditaires — elle s'est animée lors de la présentation des joueurs.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements et le scintillement des flashes qu'ont été accueillis les joueurs des Alouettes, alors qu'un accueil un peu plus tiède, mais résolument poli, a été réservé à ceux des Stampeders. Si cette foule, majoritairement partisane a été refroidie un tant soit peu quand les Stampeders ont remporté le tirage au sort, elle a suivi les conseils de l'entraîneur-chef des Alouettes Marc Trestman et a été très bruyante pendant la première séquence offensive des Albertains, qui s'est conclue par un botté de dégagement.

Le spectacle de la mi-temps n'a certainement pas ralenti l'enthousiasme de la foule. Bien servis par le pointage — 13-10 en faveur des Alouettes —, les Theory of a Deadman, Suzie McNeil et Andree Watters ont livré une performance dynamique qui a su garder la foule éveillée, un exploit digne de mention si l'on tient compte de la durée de 30 minutes de la mi-temps.

On a pu sentir bien tôt au cours de la journée que cette foule semblait prête pour ce dernier match de la saison dans la LCF. Déjà, en empruntant le métro de Montréal en direction du Stade olympique en début d'après-midi — près de quatre heures avant le botté d'envoi —, on réalisait sans mal qu'un événement important se passait en ville. En pénétrant dans la rotonde du Stade, on se serait cru en août 1994, alors que les Expos de Montréal dominaient la section Est de la Nationale et que les amateurs assistaient aux matchs des Z'Amours en grand nombre.

La Presse canadienne

l'architecture icône. Ils savent eux-mêmes qu'ils ne sont pas bons.»

Un piédestal de grandeur

L'architecture, à ses yeux, gagne à descendre de son piédestal de grandeur. Il travaille à un rythme humain, lui, le starchitecte qui préfère Marseille à Paris — «On ne m'a jamais invité à construire dans Paris, c'est pour ça que je ne l'aime pas», dit-il en riant. Dans son plus vaste bureau, celui de Singapour, travaillent 60 personnes, alors que Norman Forster, par exemple, en emploie 1800 à Londres.

Ses déplacements en Europe, il les fait en train. Et selon lui, pour qu'un des grands plaisirs est «de s'asseoir et ne rien faire», éliminer les bancs publics est une grossière erreur. «C'est sur le ton de la confiance que je travaille. Ma compréhension du lieu me sert à mieux comprendre l'architecture.»

Mieux comprendre les lieux, une ville et sa population, signifie aussi accepter de raser certains horreurs. Manchester serait sortie gagnante de la destruction d'un centre commercial et d'un environnement qu'Alsop qualifie d'un assassin «ugly». «Aujourd'hui, la ville est fantastique. Il y a un vrai buzz qui n'existait pas avant.»

New York et ses tours? Vous l'aurez compris, Will Alsop voit du bon dans l'effondrement du World Trade Center, un lieu qui lui semblait déconnecté de la rue. «C'est certainement une grande tragédie parce qu'il y a eu beaucoup de morts. Mais si les édifices avaient été vides, ça aurait été une bonne affaire.»

Collaborateur du Devoir

LE DEVOIR^{MD}

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Le Devoir Inc. est propriétaire de la marque déposée Le Devoir, enregistré auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, une division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390